

IX.

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DE LA GUERRE**

POUR L'EXERCICE 1891.



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget pour l'exercice 1891 est basé sur un effectif de 49,020 hommes et de 9,053 chevaux.

Le montant des crédits qu'il comprend s'élève à 46,834,732 francs. Cette somme est précisément égale au montant total du Budget de 1890; mais elle a été répartie d'une manière un peu différente entre les divers articles.

Depuis assez longtemps, quelques articles du Budget laissent invariablement à la fin de l'année un excédent de crédit considérable, tandis que quelques autres, notamment ceux qui sont affectés à la solde des troupes, laissent un déficit à peu près équivalent à cet excédent.

Ces écarts ont souvent dépassé un million de francs; par leur importance, ils ont attiré l'attention de la Législature, qui a recommandé, à plusieurs reprises, une meilleure répartition des crédits.

C'est pour satisfaire à ces recommandations que le Budget de 1891 a été remanié dans quelques-unes de ses parties.

On a calculé à nouveau les besoins de chaque arme et de chaque service, en tenant compte des indications du passé et en s'efforçant de se rapprocher le plus possible de la réalité des faits.

Mais, quelque soin qu'on ait apporté à ce travail, on ne peut se flatter d'être arrivé à une évaluation assez exacte des charges de tous les services pour que les crédits et les dépenses qu'ils doivent couvrir se balancent toujours d'une manière rigoureuse.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que le Budget s'établit presque une année à l'avance et que parmi les éléments sur lesquels il est basé il en est, comme les grains, la viande, les fourrages, le charbon, les matériaux de construction, dont les prix sont essentiellement variables et ne peuvent être évalués à longue échéance que d'une manière très approximative.

On ne peut donc pas affirmer qu'il ne faudra pas recourir à des transferts à la fin de 1891, pour combler les déficits de certains articles à l'aide des excédents de certains autres; mais, à moins de perturbations considérables et imprévues dans le prix des choses, les écarts seront beaucoup moins considérables. Rien n'empêchera d'ailleurs de les atténuer encore à l'aide de nouvelles corrections dans les Budgets ultérieurs.

Il résulte de la comparaison ci-après qu'il n'y a pour 1891 ni augmentation, ni diminution :

Crédits demandés pour l'exercice 1891 . . . . . fr.	46,834,732	»
— — — — — 1890 . . . . .	46,834,732	»

## PROJET DE LOI.

## LEOPOLD II,

ROI DES BELGES,

*A tous présents et à venir, Salut*

Sur la proposition de Notre Ministre de la Guerre et de l'avis de Notre Ministre des Finances,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

## ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1891, est fixé à la somme de quarante-six millions huit cent trente-quatre mille sept cent trente-deux francs (46,834,732 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

## ART. 2.

Dans les localités où le service de la viande est assuré par la voie de la régie directe, les déchets, issues, peaux, suifs, etc., provenant des bêtes bovines abattues, seront vendus par les soins de l'Administration de la Guerre et le produit en sera déduit du montant des achats de bétail.

## ART. 3.

Les indemnités à payer aux habitants pour le logement avec ou sans nourriture des officiers, sous-officiers et soldats, sont fixées, pour l'exercice 1891, aux taux suivants, savoir :

Logement avec nourriture des	{	lieutenants-généraux . fr. 10	» par jour.
		généraux-majors . . . 7	» —
		officiers supérieurs . . 5	» —
		— subalternes . . . 3	» —
		sous-officiers et soldats . 1 25	—

Logement sans nourriture des	}	lieutenants généraux . fr.	5	»	par jour.
		généraux-majors . . .	5	»	—
		officiers supérieurs . .	2	»	—
		— subalternes . . .	1	»	—
		sous-officiers et soldats .	21	»	—

Toutefois lorsque, dans les cantonnements-abris, les officiers seront logés dans les mêmes conditions que la troupe, ils paieront pour le logement la même indemnité que celle qui est déterminée pour les sous-officiers et soldats.

Les habitants qui devront pourvoir au logement des chevaux auront droit, à titre de rémunération, au fumier produit par ces chevaux.

#### ART. 4.

Les denrées fournies par les communes pour la nourriture des chevaux, leur seront payées sur le pied des derniers prix trimestriels de la régie des fourrages de l'armée, augmentés de 10 %.

Ces prix seront portés trimestriellement à la connaissance du public par la voie du *Mémorial* administratif.

#### ART. 5.

La présente loi sera exécutoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 25 février 1890.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de la Guerre,*

PONTUS.

*Le Ministre des Finances,*

A. BEERNAERT.

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1891.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>			
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000	} 492,000
2	— des fonctionnaires et employés civils . . . . .	200,000	
3	Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre . . . . .	16,000	
4	Matériel . . . . .	65,000	
5	Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire . . . . .	100,000	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>ÉTATS-MAJORS.</b>			
6	Traitement de l'état-major général . . . . .	887,500	} 1,372,510
7	— — des provinces et des places . . . . .	227,510	
8	— du service de l'intendance . . . . .	257,500	
<b>CHAPITRE III.</b>			
<b>SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.</b>			
9	Traitement des officiers de santé . . . . .	309,200	} 1,265,500
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux . . . . .	754,100	
11	Service pharmaceutique . . . . .	200,000	
<b>CHAPITRE IV.</b>			
<b>SOLDE DES TROUPES.</b>			
12	Traitement et solde de l'infanterie . . . . .	15,270,040	} 27,201,678
13	— — de la cavalerie . . . . .	3,078,800	
14	— — de l'artillerie . . . . .	5,797,458	
15	— — du génie . . . . .	1,424,700	
16	— — du bataillon d'administration . . . . .	750,000	
Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme compteront, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.			
<b>À REPORTER . . . . . fr.</b>			<b>30,529,668</b>

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	•	30,320,688 •
<b>CHAPITRE V.</b>			
ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.			
17	Personnel de l'École militaire . . . . .	211,550 •	} 286,650 •
17 <sup>bis</sup>	— — de guerre . . . . .	18,550 •	
18	Dépenses d'administration de l'École militaire . . . . .	46,400 •	
18 <sup>bis</sup>	— — — de guerre . . . . .	10,150 •	
<b>CHAPITRE VI.</b>			
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
19	Traitement du personnel des établissements . . . . .	66,575 •	} 1,568,825 •
20	Matériel de l'artillerie . . . . .	1,502,450 •	
<b>CHAPITRE VII.</b>			
MATÉRIEL DU GÉNIE.			
21	Matériel du génie . . . . .	1,550,000 •	1,550,000 •
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.			
22	Pain et viande . . . . .	6,562,000 •	} 12,735,684 •
23	Fourrages en nature . . . . .	4,020,104 •	
24	Casernement des hommes . . . . .	760,450 •	
25	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement . . . . .	105,000 •	
26	Transports généraux . . . . .	100,000 •	
27	Chauffage et éclairage des corps de garde . . . . .	170,000 •	
28	Remonte . . . . .	997,950 •	
<b>CHAPITRE IX.</b>			
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
29	Traitements divers et honoraires . . . . .	145,000 •	} 295,000 •
30	Frais de route, de séjour et de représentation . . . . .	150,000 •	
	A REPORTER. . . . . fr.	•	46,563,847 •

## POUR L'EXERCICE 1891.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	•	40,565,847 •
	<b>CHAPITRE X.</b>		
	PENSIONS ET SECOURS.		
51	Pensions et secours . . . . .	247,800 •	247,800 •
	<b>CHAPITRE XI.</b>		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
52	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	23,085 •	23,085 •
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE . . . . . fr.	•	40,834,732 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 25 février 1890.

**LEOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de la Guerre,*

**PONTUS.**

*Le Ministre des Finances,*

**A. BEERNAERT.**

(3-18)

## DÉVELOPPEMENTS

DU

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

pour l'exercice 1891.



## BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1889.
<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup>.</b>				
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>				
1	•	Traitement du Ministre . . . . . fr.	21,000	21,000
2	•	— de 51 fonctionnaires et employés civils (1) . . . . . 162,700	200,000	200,000
		— des huissiers, messagers et gens de service . . . . . 37,500		
3	•	Supplément aux officiers employés au Département de la Guerre . . . . . 10,000	16,000	16,000
		— au personnel militaire inférieur employé au Département de la Guerre . . . . . 6,000		
<i>Matériel.</i>				
4	•	Fournitures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais . . . . . 25,000	65,000	65,000
		Chauffage et éclairage . . . . . 15,000		
		Entretien des locaux, achat et entretien du mobilier, etc. . . . . 25,000		
<b>Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire.</b>				
<i>Dépôt de la Guerre.</i>				
a.	•	Alimentation de la bibliothèque, supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Dépôt de la Guerre . . . . . fr. 14,000		
<i>Institut cartographique militaire.</i>				
5	•	<b>Charges ordinaires et permanentes.</b>		
		Reconnaisances militaires, achat d'instruments, levé des plans des places fortes, forts, positions retranchées, etc. . . . . fr. 15,000	36,000	190,000
b.	•	Traitement de 6 graveurs et dessinateurs permanents (2) . . . . . 21,000		
<b>Charge extraordinaire et temporaire.</b>				
	•	Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays . . . . . 140,000		
<b>TOTAL DU CHAPITRE 1<sup>er</sup>.</b>			<b>402,000</b>	<b>402,000</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFERENCES		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.																																												
Augmentation.	Diminution.																																															
				(1) Composition de ce personnel.																																												
		21,000	21,000	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Nombre.</th> <th rowspan="2">EMPLOIS.</th> <th rowspan="2">Traitement maximum et minimum.</th> <th colspan="2">MONTANT</th> <th rowspan="2">Totaux.</th> </tr> <tr> <th>des traitements.</th> <th>des suppléments pour ancienneté de service et de grade.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3</td> <td>Chefs de division . . . . .</td> <td>{ 7,800 6,400</td> <td>21,800</td> <td>•</td> <td>21,800</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Chefs de bureau . . . . .</td> <td>{ 5,400 4,400</td> <td>50,200</td> <td>2,100</td> <td>41,300</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>Sous-chefs de bureau . . . . .</td> <td>{ 3,900 3,300</td> <td>33,400</td> <td>1,500</td> <td>33,900</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>Employés de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td>{ 5,000 2,400</td> <td>52,400</td> <td>•</td> <td>32,400</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Employés de 2<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td>{ 2,200 1,400</td> <td>33,800</td> <td>•</td> <td>33,800</td> </tr> <tr> <td>51</td> <td>Totaux.</td> <td></td> <td>159,100</td> <td>3,600</td> <td>162,700</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre.	EMPLOIS.	Traitement maximum et minimum.	MONTANT		Totaux.	des traitements.	des suppléments pour ancienneté de service et de grade.	3	Chefs de division . . . . .	{ 7,800 6,400	21,800	•	21,800	8	Chefs de bureau . . . . .	{ 5,400 4,400	50,200	2,100	41,300	9	Sous-chefs de bureau . . . . .	{ 3,900 3,300	33,400	1,500	33,900	12	Employés de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	{ 5,000 2,400	52,400	•	32,400	10	Employés de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	{ 2,200 1,400	33,800	•	33,800	51	Totaux.		159,100	3,600	162,700
Nombre.	EMPLOIS.	Traitement maximum et minimum.	MONTANT					Totaux.																																								
			des traitements.		des suppléments pour ancienneté de service et de grade.																																											
3	Chefs de division . . . . .	{ 7,800 6,400	21,800		•	21,800																																										
8	Chefs de bureau . . . . .	{ 5,400 4,400	50,200		2,100	41,300																																										
9	Sous-chefs de bureau . . . . .	{ 3,900 3,300	33,400		1,500	33,900																																										
12	Employés de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	{ 5,000 2,400	52,400		•	32,400																																										
10	Employés de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	{ 2,200 1,400	33,800		•	33,800																																										
51	Totaux.		159,100		3,600	162,700																																										
		200,000	199,999																																													
		16,000	15,998 14																																													
		65,000	72,000																																													
		190,000	189,990 69	(2) Composition de ce personnel.																																												
				<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre.</th> <th>GRADES.</th> <th>Traitement annuel.</th> <th>Montant des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2</td> <td>Maitres graveurs ou dessinateurs . . . . .</td> <td>{ 4,300 3,500</td> <td>8,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Graveurs ou dessinateurs . . . . .</td> <td>3,500</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Idem. Idem. . . . .</td> <td>3,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>TOTAL . . . . .</td> <td></td> <td>21,000</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements.	2	Maitres graveurs ou dessinateurs . . . . .	{ 4,300 3,500	8,000	2	Graveurs ou dessinateurs . . . . .	3,500	7,000	2	Idem. Idem. . . . .	3,000	6,000	6	TOTAL . . . . .		21,000																								
Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements.																																													
2	Maitres graveurs ou dessinateurs . . . . .	{ 4,300 3,500	8,000																																													
2	Graveurs ou dessinateurs . . . . .	3,500	7,000																																													
2	Idem. Idem. . . . .	3,000	6,000																																													
6	TOTAL . . . . .		21,000																																													
		492,000	498,987 83																																													

## BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1891.	volés pour l'exercice 1890.
<b>CHAPITRE II.</b>					
<b>ÉTATS-MAJORS.</b>					
<i>État-major général.</i>					
<b>Officiers généraux.</b>					
SECTION D'ACTIVITÉ					
		9	56	Lieutenants-généraux, à . . . . . fr. 18,500 . fr. 166,500 »	
		18	54	Généraux-majors, à . . . . . 12,700 . . . 228,600 »	
		27	90		395,100 »
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . . . . 1,975 50	393,124 50
SECTION DE RÉSERVE.					
		2	6	Lieutenants-généraux employés à un service sédentaire, à . . . . . fr. 14,800 . fr. 29,600 »	
		4	8	Généraux-majors en service actifs sédentaires, à . . . 10,160 . . . 40,640 »	
		6	14		70,240 »
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . . . . 551 20	69,888 80
a.				<b>TOTAL . . . . . fr. 463,013 50</b>	
				<b>A DÉDUIRE :</b>	
				Pour un lieutenant-général de la section d'activité (Ministre de la Guerre) . . . . . fr. 18,500 »	
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . . . . 92 50	18,407 50
				<b>RESTE . . . . . fr. 444,605 80</b>	
				<b>A AJOUTER :</b>	
				Le supplément de traitement pour un général-major, chargé provisoirement des fonctions attribuées aux lieutenants-gé- néraux . . . . . fr. 2,000 »	
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . . . . 10 »	1,990 »
				<b>TOTAL . . . . . fr. 446,595 80</b>	
<b>Corps d'état-major.</b>					
		5	15	Colonels, à . . . . . fr. 9,500 . . . fr. 47,500 »	
		5	10	Lieutenants-colonels, à . . . . . 7,100 . . . . . 55,500 »	
		10	20	Majors, à . . . . . 6,500 . . . . . 65,000 »	
		16	32	Capitaines commandants à . . . . . 5,100 . . . . . 81,600 »	
		10	20	— de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe . . . . . 4,200 . . . . . 42,000 »	
				Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier. . . . . 400 »	270,000 »
		46	97		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . . . . 1,350 »
					268,650 »
		79	201	<b>A REPORTER . . . . . fr. 715,245 80</b>	



BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1890.	voies pour l'exercice 1889.
		REPORT. . . . .		fr. 715,245 80	
		<b>Aides de camp et officiers d'ordonnance.</b>			
		Supplément aux officiers des corps d'infanterie, d'artillerie et du génie employés comme aides de camp et officiers d'ordonnance près les généraux commandants de division et de brigade, SAVOIR :			
			5 capitaines d'infanterie en premier . . . à fr. 1,100 . . .	fr. 5,500 "	
			5 — — — en 2 <sup>d</sup> de 1 <sup>re</sup> classe. à . . . 1,000 . . .	5,000 "	
			6 — — — en 2 <sup>d</sup> de 2 <sup>e</sup> classe. à . . . 850 . . .	5,100 "	
			6 lieutenants d'infanterie. . . . . à . . . 850 . . .	5,100 "	
			1 lieutenant d'artillerie . . . . . à . . . 375 . . .	375 "	
			1 capitaine en premier du génie . . . à . . . 500 . . .	500 "	
			1 lieutenant du génie. . . . . à . . . 375 . . .	375 "	
				17,750 "	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments . . . . .	88 75	
				17,661 25	
			TOTAL. . . . .	fr. 732,907 05	
		<b>Indemnité de vivres de campagne.</b>			
		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo (dépende approximative) . . . . .			
				1,702 05	
		<b>Indemnité de fourrages.</b>			
		245 chevaux $\times$ 365 = 88,695 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 . . . . .			
				fr. 133,042 50	
		A ajouter pour 1 ration supplémentaire pour un général-major commandant de division . . . . .			
				547 50	
				133,590 "	887,300 "
					887,300 "
		<b>Frais de bureau.</b>			
		2 lieutenants-généraux commandant les circonscriptions militaires à 2,000 francs . . . . .			
				fr. 4,000 "	
		1 chef d'état-major du commandement supérieur de la cavalerie . . . . .			
				800 "	
			2 — des circonscriptions militaires. { 1 à 1,500 "	} 2,700 "	
			{ 1 à 1,200 "		
			4 — des divisions d'infanterie, à . . . . .	600 . . .	2,400 "
			2 — de cavalerie, à . . . . .	600 . . .	1,200 "
			16 généraux-majors, commandant une brigade, à . . . . .	500 . . .	8,000 "
				19,100 "	
			A REPORTER . . . . .	fr. 887,300 "	887,300 "

6 (suite)

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	.	887,300 .	863,082 61	
.	.	887,300 .	863,082 61	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1891.	voies pour l'exercice 1890.
			REPORT. . . . . fr.	887,500 •	887,500 •
			<b>État-major des provinces et des places.</b>		
			<b>État-major des provinces.</b>		
a.		5 10	Généraux-majors, à 10,160 francs . . . . . fr.	50,800 •	
		5 10		50,800 •	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{4}$ % pour médicaments. . . . .	254 •	
				50,546 •	
			<b>État-major des places.</b>		
		5	Majors, à . . . . .	4,500 . . . . . 22,500 •	
		8	Capitaines en premier de place à . . . . .	3,500 . . . . . 28,000 •	
b.		5	— en second de 1 <sup>re</sup> classe de place à . . . . .	3,150 . . . . . 15,750 •	
		4	— — de 2 <sup>e</sup> — — à . . . . .	3,000 . . . . . 12,000 •	
		8	Lieutenants de place à . . . . .	2,400 . . . . . 19,200 •	
		4	Sous-lieutenants — . . . . .	2,100 . . . . . 8,400 •	
			Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier . . . . .	2,200 •	
		54 6		108,030 •	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{4}$ % pour médicaments. . . . .	540 25	
		50 16		107,509 75	
			<b>Indemnité de vivres de campagne.</b>		
				227,510 •	227,510 •
c.			Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative) . . . . .	1,004 25	
			<b>Indemnité de fourrages.</b>		
d.			16 chevaux $\times$ 365 = 5,840 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50. . . . .	8,760 •	
			<b>Frais de bureau.</b>		
			9 commandants de province (b), à . . . . .	11,800 •	
		5 —	de place, à . . . . .	500 . . . . . 2,500 •	
		12 —	— à . . . . .	400 . . . . . 4,800 •	
e.		4 —	— à . . . . .	240 . . . . . 960 •	
		6 —	— à . . . . .	150 . . . . . 900 •	
		3 —	— à . . . . .	100 . . . . . 500 •	
				21,260 •	
f.			Traitement des aumôniers et desservants . . . . .	58,450 •	
			A REPORTER . . . . . fr.	1,114,810 •	1,114,810 •

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.																						
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																									
.	.	887,500	803,082 61																							
.	.	227,510	265,087 24	<p>a) A répartir par le Ministre, selon les besoins du service</p>																						
.	.	1,114,810	1,126,169 85	<p>b) Indemnités des commandants de province :</p> <table> <tr><td>Anvers . . . . .</td><td>2,200</td></tr> <tr><td>Brabant . . . . .</td><td>1,500</td></tr> <tr><td>Flandre orientale . . . . .</td><td>1,300</td></tr> <tr><td>Id. occidentale . . . . .</td><td>1,100</td></tr> <tr><td>Hainaut . . . . .</td><td>1,100</td></tr> <tr><td>Liège . . . . .</td><td>1,300</td></tr> <tr><td>Namur . . . . .</td><td>1,100</td></tr> <tr><td>Limbourg . . . . .</td><td>1,100</td></tr> <tr><td>Luxembourg . . . . .</td><td>1,100</td></tr> <tr><td></td><td><hr/></td></tr> <tr><td></td><td>11.800</td></tr> </table>	Anvers . . . . .	2,200	Brabant . . . . .	1,500	Flandre orientale . . . . .	1,300	Id. occidentale . . . . .	1,100	Hainaut . . . . .	1,100	Liège . . . . .	1,300	Namur . . . . .	1,100	Limbourg . . . . .	1,100	Luxembourg . . . . .	1,100		<hr/>		11.800
Anvers . . . . .	2,200																									
Brabant . . . . .	1,500																									
Flandre orientale . . . . .	1,300																									
Id. occidentale . . . . .	1,100																									
Hainaut . . . . .	1,100																									
Liège . . . . .	1,300																									
Namur . . . . .	1,100																									
Limbourg . . . . .	1,100																									
Luxembourg . . . . .	1,100																									
	<hr/>																									
	11.800																									

BUDGET DE L'EXERCICE 1891

N° DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1891.	votés pour l'exercice 1890.
			REPORT. . . . . fr.	1,114,810 »	1,114,810 »
			<i>Intendance militaire.</i>		
			<i>Traitements.</i>		
			Intendant en chef, à . . . . . fr. 12,700 . . . . .	12,700 »	
			Intendants de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . . 9,500 . . . . .	28,500 »	
			— de 2 <sup>me</sup> id., à . . . . . 7,100 . . . . .	42,600 »	
a.			Sous-intendants de première classe, à . . . . . 6,500 . . . . .	75,600 »	
			— de deuxième classe, à . . . . . 4,600 . . . . .	59,800 »	
			Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier . . . . .	400 »	
				219,600 »	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. . . . .	1,098 »	
				218,502 »	
			<i>Indemnité de vivres de campagne.</i>		
			Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.) . . . . .	438 »	
				257,700 »	257,700 »
			<i>Indemnité de fourrages.</i>		
			16 chevaux $\times$ 565 = 5,840 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 . . . . .	8,760 »	
			Frais de bureau a). . . . .	30,000 »	
			TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.	1,372,510 »	1,372,510 »

EFFECTIF.	
HOMMES.	CHEVAUX.
1	»
3	»
6	»
12	16
13	»
35	16

8

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.												
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	solde	de													
		pour l'exercice 1889.	l'exercice 1888.													
.	.	1,114,810	1,120,169 85	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">COMPOSITION ORGANIQUE des officiers comptables chargés du service administratif dans les régiments.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capitaines en premier quartiers-maitres . . . . .</td> <td>39</td> </tr> <tr> <td>Capitaines en second payeurs . . . . .</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>Lieutenants et sous-lieutenants payeurs . . . . .</td> <td>57</td> </tr> <tr> <td>Capitaines administrateurs d'habillement . . . . .</td> <td>38</td> </tr> <tr> <td>(*)</td> <td>155</td> </tr> </tbody> </table> <p>(*) Ces officiers comptables figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.</p>	COMPOSITION ORGANIQUE des officiers comptables chargés du service administratif dans les régiments.		Capitaines en premier quartiers-maitres . . . . .	39	Capitaines en second payeurs . . . . .	19	Lieutenants et sous-lieutenants payeurs . . . . .	57	Capitaines administrateurs d'habillement . . . . .	38	(*)	155
COMPOSITION ORGANIQUE des officiers comptables chargés du service administratif dans les régiments.																
Capitaines en premier quartiers-maitres . . . . .	39															
Capitaines en second payeurs . . . . .	19															
Lieutenants et sous-lieutenants payeurs . . . . .	57															
Capitaines administrateurs d'habillement . . . . .	38															
(*)	155															
.	.	257,700	254,239 48													
.	.	1,372,510	1,380,409 33	<p>a) A répartir, par décisions spéciales, en raison de l'importance du service dont les fonctionnaires de l'intendance sont respectivement chargés.</p>												

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS																														
				demandés pour l'exercice 1891.	voies pour l'exercice 1890.																														
<b>CHAPITRE III.</b>																																			
<b>SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX a).</b>																																			
<b>Traitement des officiers de santé.</b>																																			
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="2">EFFECTIF.</th> </tr> <tr> <th>BOBES.</th> <th>CHRYVX.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>20</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>15</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>"</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>72</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>		EFFECTIF.		BOBES.	CHRYVX.	1	2	4	"	8	"	1	"	20	"	1	"	2	"	15	"	7	"	12	"	1	1	"	"	72	3		
EFFECTIF.																																			
BOBES.	CHRYVX.																																		
1	2																																		
4	"																																		
8	"																																		
1	"																																		
20	"																																		
1	"																																		
2	"																																		
15	"																																		
7	"																																		
12	"																																		
1	1																																		
"	"																																		
72	3																																		
		Inspecteur général, à . . . . . fr. 12,700 Médecins principaux de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . . 9,500 — principaux de 2 <sup>e</sup> classe, à . . . . . 7,100 — de bataillon de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . . 4,200 — adjoints, à . . . . . 2,025 Pharmacien en chef, à . . . . . 6,500 Pharmaciens principaux, à . . . . . 5,500 Pharmaciens de } 5 pharmac de garnison de 1 <sup>re</sup> cl. à 4,000 1 <sup>re</sup> classe, } 5 — — de 2 <sup>e</sup> cl. à 4,200 } 5 — de 1 <sup>re</sup> classe à 3,550 — de 2 <sup>e</sup> classe, à . . . . . 5,250 — de 3 <sup>e</sup> classe, à . . . . . 2,625 Vétérinaire en chef, à . . . . . 6,500 Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier. . . . . 500	12,700 38,000 56,800 4,200 52,500 6,500 11,000 25,000 21,000 17,750 22,750 31,500 6,500 500																																
			504,700																																
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. . . . .	1,525 50																																
			303,170 50																																
<b>Indemnité de vivres de campagne.</b>																																			
b.		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.) . . . . .	1,881	300,200	509,200																														
<b>Indemnité de fourrages.</b>																																			
c.		3 chevaux $\times$ 365 = 1,095 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50. . . . .	1,042 50																																
<b>Frais de bureau.</b>																																			
d.		Inspecteur général du service de santé. . . . .	2,500																																
<b>Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux.</b>																																			
10		580,000 journées (b) de traitement de sous-officiers et soldats dans les hôpitaux, à fr. 1 98 . . . . . fr. 752,400		754,100	754,100																														
		1,000 journées de miliciens non incorporés et de militaires détenus avant leur condamnation à fr. 1 70 . . . . . 1,700	1,700																																
<b>Service pharmaceutique.</b>																																			
11		Achat de médicaments, linze à pansement et instruments de chirurgie; émoluments à des médecins civils ou à des médecins militaires pensionnés, pour soins donnés ou médicaments fournis aux militaires malades; frais d'impression d'ouvrages de statistique et menues dépenses . . . . .		200,000	200,000																														
<b>TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.</b>				1,263,300	1,263,300																														

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888	OBSERVATIONS																																												
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																															
				<p>a)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">COMPOSITION organique.</th> </tr> <tr> <th>SERVICE des HÔPITAUX.</th> <th>SERVICE des CORPS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur général . . . . .</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Médecins principaux de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>— principaux de 2<sup>e</sup> classe. . . . .</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>— de régiment { de 1<sup>re</sup> classe. . . . . 15 de 2<sup>me</sup> — . . . . . 21</td> <td>» 36</td> </tr> <tr> <td>— de bataillon de 1<sup>re</sup> classe. . . . .</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>— — de 2<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td>» 46</td> </tr> <tr> <td>— adjoints. . . . .</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>Pharmacien en chef . . . . .</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Pharmaciens principaux . . . . .</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>— de 1<sup>re</sup> classe, de garnison de 1<sup>re</sup> ou de 2<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>— de 2<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>— de 3<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>Vétérinaire en chef . . . . .</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Vétérinaires principaux . . . . .</td> <td>» 2</td> </tr> <tr> <td>— de 1<sup>re</sup> classe, de régiment de 1<sup>re</sup> ou de 2<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td>» 15</td> </tr> <tr> <td>— de 2<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td>» 9</td> </tr> <tr> <td>— de 3<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td>» 8</td> </tr> <tr> <td></td> <td>72</td> </tr> <tr> <td></td> <td>(*) 150</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">222</td> </tr> </tbody> </table>	COMPOSITION organique.		SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.	Inspecteur général . . . . .	1	Médecins principaux de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	4	— principaux de 2 <sup>e</sup> classe. . . . .	8	— de régiment { de 1 <sup>re</sup> classe. . . . . 15 de 2 <sup>me</sup> — . . . . . 21	» 36	— de bataillon de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	1	— — de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	» 46	— adjoints. . . . .	20	Pharmacien en chef . . . . .	1	Pharmaciens principaux . . . . .	2	— de 1 <sup>re</sup> classe, de garnison de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	15	— de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	7	— de 3 <sup>me</sup> — . . . . .	12	Vétérinaire en chef . . . . .	1	Vétérinaires principaux . . . . .	» 2	— de 1 <sup>re</sup> classe, de régiment de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	» 15	— de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	» 9	— de 3 <sup>me</sup> — . . . . .	» 8		72		(*) 150	222	
COMPOSITION organique.																																																
SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.																																															
Inspecteur général . . . . .	1																																															
Médecins principaux de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	4																																															
— principaux de 2 <sup>e</sup> classe. . . . .	8																																															
— de régiment { de 1 <sup>re</sup> classe. . . . . 15 de 2 <sup>me</sup> — . . . . . 21	» 36																																															
— de bataillon de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	1																																															
— — de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	» 46																																															
— adjoints. . . . .	20																																															
Pharmacien en chef . . . . .	1																																															
Pharmaciens principaux . . . . .	2																																															
— de 1 <sup>re</sup> classe, de garnison de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	15																																															
— de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	7																																															
— de 3 <sup>me</sup> — . . . . .	12																																															
Vétérinaire en chef . . . . .	1																																															
Vétérinaires principaux . . . . .	» 2																																															
— de 1 <sup>re</sup> classe, de régiment de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	» 15																																															
— de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	» 9																																															
— de 3 <sup>me</sup> — . . . . .	» 8																																															
	72																																															
	(*) 150																																															
222																																																
		508,400	307,775 09																																													
		754,100	734,077 70																																													
		200,000	109,997 91																																													
		1,262,500	1,261,850 70																																													
				<p>b) Infanterie . . . . . 235,000 journées. Cavalerie . . . . . 67,000 » Artillerie . . . . . 63,000 » Génie . . . . . 10,500 » Bataillon d'administration . . . . . 4,500 »  TOTAL . . . . . 380,000 journées.</p>																																												

(\*) Ces officiers de santé figurent tel pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.



# INFANTERIE.

Cette arme se compose : 1° d'un régiment de carabiniers formé de quatre bataillons actifs et de trois bataillons de réserve (à quatre compagnies) et d'un dépôt;  
 2° d'un régiment de grenadiers;  
 3° de trois régiments de chasseurs à pied, } formés chacun de trois bataillons actifs et de deux bataillons de réserve (à quatre compagnies) et d'un dépôt;  
 4° de quatorze régiments de ligne;  
 5° de deux compagnies sédentaires;  
 6° d'un corps de discipline et de correction formé de six compagnies;  
 7° d'une école des pupilles de l'armée à deux compagnies;  
 8° d'officiers à la suite des régiments.

## OFFICIERS.

GRADES.	Effectif par unité			Composition d'un régiment			Soit pour :						TOTAUX.		MONTANT		
	D'état-major de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Le régiment des carabiniers.	Le régiment des grenadiers.	Les dix-sept régiments de chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Les deux compagnies sédentaires.	Le corps de discipline et de correction.	Les officiers hors cadre.	Officiers.	Chevaux.	TRAIITEMENT annuel.	par GRADE.	par CATÉGORIE.
<b>États-majors actifs</b> { 19 régiments. 58 bataillons.																	
Colonels . . . . .	1	•	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	19	58	9,000	171,000	•
Lieutenants-colonels . . . . .	1	•	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	19	58	6,800	129,200	•
Majors . . . . .	•	1	•	4	5	5	4	5	51	•	•	•	58	116	5,900	542,200	•
Capitaines commandants adjudants-majors montés . . . . .	1	•	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	19	19	4,500	85,500	•
— en second — non montés . . . . .	•	1	•	4	5	5	4	5	51	•	•	•	58	•	5,275	189,950	•
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-drapeau . . . . .	1	•	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	19	•	2,250	42,750	•
Capitaines en second payeurs . . . . .	•	•	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	19	•	5,275	62,225	•
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs . . . . .	•	1	•	5	2	2	5	2	34	•	•	•	59	•	2,250	87,750	•
Médecins de régiment de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	•	•	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	6	•	6,500	57,800	•
— de 2 <sup>me</sup> classe . . . . .	•	•	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	13	•	5,100	66,500	•
— de bataillon de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	•	1	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	19	•	4,200	79,800	•
— de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	•	•	•	2	1	1	2	1	17	•	•	•	20	•	5,250	65,000	•
<b>232 compagnies de bataillons actifs.</b>																	1,559,475
Capitaines commandants . . . . .	•	•	1	16	12	12	16	12	204	•	•	•	252	•	4,000	928,000	•
Lieutenants et sous-lieutenants . . . . .	•	•	5	48	56	56	48	56	612	•	•	•	696	•	2,250	1,566,000	•
<b>19 bataillons de réserve, 76 compagnies.</b> (4 <sup>e</sup> bataillon des régiments des grenadiers, de ligne et de chasseurs et 5 <sup>e</sup> bataillon des carabiniers.)																	2,494,000
Majors . . . . .	•	1	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	19	19	5,900	112,100	•
Capitaines en second adjudants-majors non montés . . . . .	•	1	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	19	•	5,275	62,225	•
Capitaines commandants . . . . .	•	•	1	2	2	2	2	2	34	•	•	•	58	•	4,000	152,000	•
Capitaines en second . . . . .	•	•	•	2	2	2	2	2	34	•	•	•	58	•	5,275	124,450	•
Lieutenants et sous-lieutenants . . . . .	•	•	2 ou 1	6	6	6	6	6	102	•	•	•	114	•	2,250	256,500	•
<b>1 bataillon de réserve, 4 compagnies.</b> (6 <sup>e</sup> bataillon du régiment des carabiniers.)																	707,275
Major . . . . .	•	1	•	1	•	•	•	•	•	•	•	•	1	1	5,900	5,900	•
Capitaines commandants . . . . .	•	•	•	2	•	•	•	•	•	•	•	•	2	•	4,000	8,000	•
Capitaines en second . . . . .	•	•	•	2	•	•	•	•	•	•	•	•	2	•	5,275	6,550	•
Lieutenants et sous-lieutenants . . . . .	•	•	2 ou 1	6	•	•	•	•	•	•	•	•	6	•	2,250	15,500	•
<b>19 bataillons de réserve, 76 compagnies.</b> (5 <sup>e</sup> bataillon des régiments des grenadiers, de ligne et de chasseurs et 7 <sup>e</sup> bataillon des carabiniers.)																	566,900
Capitaines commandants . . . . .	•	•	1	2	2	2	2	2	54	•	•	•	58	•	4,000	152,000	•
Capitaines en second . . . . .	•	•	•	2	2	2	2	2	34	•	•	•	58	•	5,275	124,450	•
Lieutenants et sous-lieutenants . . . . .	•	•	2 ou 1	6	6	6	6	6	102	•	•	•	114	•	2,250	256,500	•
<b>19 dépôts de régiment.</b>																	568,100
Majors . . . . .	•	1	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	19	19	5,900	112,100	•
Capitaines en second officiers d'armement . . . . .	•	1	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	19	•	3,275	62,225	•
Capitaines en premier quartiers-maitres . . . . .	•	1	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	19	•	4,000	76,000	•
Capitaines administratifs d'habillement de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> ou 5 <sup>e</sup> classe . . . . .	•	1	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	19	•	3,450	65,550	•
Médecins de bataillon de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	•	1	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	19	•	3,250	61,750	•
Capitaines en second . . . . .	•	•	1	1	1	1	1	1	17	•	•	•	19	•	5,275	62,225	•
Lieutenants et sous-lieutenants . . . . .	•	•	5	5	5	5	5	5	51	•	•	•	57	•	2,250	128,250	•
<b>Compagnies spéciales.</b>																	155,075
Colonel . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	1	2	9,000	9,000	•
Majors . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	2	•	2	2	5,900	11,800	•
Capitaine en second adjudant-major non monté . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	1	•	5,275	5,275	•
Capitaines en premier quartiers-maitres . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	1	•	4,000	4,000	•
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	1	•	2,250	2,250	•
Médecin de bataillon de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	1	•	5,250	5,250	•
Capitaines commandants . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	2	•	8	•	4,000	52,000	•
Lieutenants et sous-lieutenants . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	6	•	24	•	2,250	67,500	•
<b>Officiers à la suite.</b>																	151,000
Capitaines en second . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	40	40	•	3,275	151,000	•
				126	95	95											151,000
							120	95	1,615	8	57	40	1,921	254			5,959,825

A ajouter les suppléments de traitement :

Pour le corps de discipline et de correction . . . . .	Le commandant du corps . . . . . 500 » Les deux majors, à . . . . . fr. 400 » . . . . . 800 » Les sept capitaines, à . . . . . 600 » . . . . . 4,200 » Les vingt-quatre lieutenants et sous-lieutenants, à 400 » . . . . . 9,600 »	15,100 »
--	---	----------

Pour ancienneté de grade. | Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier . . . . . 80,062 50

TOTAL . . . . . fr. 6,054,987 50

A DÉDUIRE  $\frac{1}{2}$  % pour médicaments . . . . . 30,274 95

RESTE . . . . . fr. 6,024,712 57

(\*) Officiers d'infanterie . . . . . 1,745 }  
 Comptables . . . . . 98 } 1,921  
 Médecins . . . . . 78 }



TROUPES (SUITE).

GRADES.	Composition d'un régiment				Soit pour								NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT	
	de carabiniers.	de grenadiers.	de chasseurs à pied.	d'infanterie de ligne.	le régiment des carabiniers.	le régiment des grenadiers.	les trois régiments de chasseurs à pied.	quatre régiments d'infanterie de ligne.	les deux compagnies sédentaires.	le corps de discipline et de correction.	l'école des pupilles de l'armée.	LE TOTAL.			par GRADE.	par CATÉGORIE.
REPORT. . . . .	2,141	1,604	1,516	1,516	2,141	1,604	3,948	18,424	•	•	•	26,117	9,552,705	•	•	7,479,024 25
<b>19 dépôts de régiment:</b>																
<i>Petits états-majors.</i>																
Sergents gardes-magasins. { Grenadiers . . . . .	1	1	1	1	1	1	3	14	•	•	•	1	565	1 86	678 90	58,905 35
Armuriers sergents-majors { Les autres . . . . .	1	1	1	1	1	1	3	14	•	•	•	18	6,570	1 85	12,023 10	
— sergents . . . . .	1	1	1	1	1	1	3	14	•	•	•	10	5,650	2 34	8,541 •	
Maîtres tailleurs et cordonniers . . . . .	2	2	2	2	2	2	6	28	•	•	•	9	5,285	1 85	6,011 55	
<b>19 compagnies de dépôt:</b>																
<i>1 compagnie de carabiniers.</i>																
Sergents-majors . . . . .	1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	•	1	565	2 34	854 10	7,241 60
Premiers sergents . . . . .	1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	•	1	565	1 98	722 70	
Sergents-fourriers . . . . .	1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	•	1	565	1 85	667 95	
Sergents . . . . .	3	•	•	•	3	•	•	•	•	•	•	3	1,095	1 85	2,005 85	
Caporaux . . . . .	8	•	•	•	8	•	•	•	•	•	•	8	2,920	• 85	2,482 •	
Clairons . . . . .	2	•	•	•	2	•	•	•	•	•	•	2	750	• 70	511 •	
<i>1 compagnie de grenadiers.</i>																
Sergents-majors . . . . .	•	1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	1	565	2 37	865 05	7,409 50
Premiers sergents . . . . .	•	1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	1	565	2 01	755 65	
Sergents-fourriers . . . . .	•	1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	1	565	1 86	678 90	
Sergents . . . . .	•	3	•	•	•	3	•	•	•	•	•	3	1,095	1 86	2,056 70	
Caporaux . . . . .	•	8	•	•	•	8	•	•	•	•	•	8	2,920	• 87	2,540 40	
Clairons-tambours . . . . .	•	2	•	•	•	2	•	•	•	•	•	2	750	• 76	554 80	
<i>3 compagnies de chasseurs.</i>																
Sergents-majors . . . . .	•	•	1	•	•	•	3	•	•	•	•	3	1,095	2 34	2,562 50	21,615 30
Premiers sergents . . . . .	•	•	1	•	•	•	3	•	•	•	•	3	1,095	1 98	2,168 10	
Sergents-fourriers . . . . .	•	•	1	•	•	•	3	•	•	•	•	3	1,095	1 85	2,005 85	
Sergents . . . . .	•	•	3	•	•	•	9	•	•	•	•	9	5,285	1 85	6,011 55	
Caporaux . . . . .	•	•	8	•	•	•	24	•	•	•	•	24	8,760	• 84	7,558 40	
Clairons . . . . .	•	•	2	•	•	•	6	•	•	•	•	6	2,190	• 69	1,511 10	
<i>14 compagnies de ligne.</i>																
Sergents-majors . . . . .	•	•	•	1	•	•	14	•	•	•	•	14	5,110	2 34	11,957 40	101,280 20
Premiers sergents . . . . .	•	•	•	1	•	•	14	•	•	•	•	14	5,110	1 98	10,117 80	
Sergents-fourriers . . . . .	•	•	•	1	•	•	14	•	•	•	•	14	5,110	1 85	9,551 50	
Sergents . . . . .	•	•	•	3	•	•	42	•	•	•	•	42	15,550	1 85	28,055 90	
Caporaux . . . . .	•	•	•	8	•	•	112	•	•	•	•	112	40,880	• 84	54,550 20	
Clairons-tambours . . . . .	•	•	•	2	•	•	28	•	•	•	•	28	10,220	• 75	7,460 60	
<b>Compagnies spéciales.</b>																
<i>2 compagnies sédentaires.</i>																
Sergents-majors . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	2	•	•	2	750	2 34	1,708 20	87,731 40
Sergents-fourriers . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	2	•	•	2	750	1 85	1,555 90	
Premiers sergents . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	40	•	•	40	14,600	1 98	28,908 •	
Sergents . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	26	•	•	26	9,490	1 85	17,566 70	
Caporaux . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	52	•	•	52	11,680	• 84	9,811 20	
Clairons . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	4	•	•	4	1,460	• 60	1,007 40	
Soldats . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	126	•	•	126	45,990	• 60	27,594 •	
<i>Corps de discipline et de correction.</i>																
Adjudant sous-officier . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	1	565	3 25	1,186 25	282,798 35
Sergent-clairon . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	1	565	2 15	784 75	
Caporaux-clairons . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	2	•	2	750	1 05	760 50	
Sergent-armurier . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	1	565	1 85	667 95	
Maîtres tailleur et cordonnier . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	2	•	2	750	• 84	615 20	
Sergents-majors . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	6	•	6	2,190	2 37	5,190 50	
Premiers sergents . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	12	•	12	4,580	2 01	8,805 80	
Sergents-fourriers . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	6	•	6	2,190	1 86	4,075 40	
Sergents . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	42	•	42	15,550	1 86	28,515 80	
Caporaux . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	96	•	96	55,040	• 87	50,484 80	
Clairons . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	12	•	12	4,580	• 72	3,155 60	
Correctionnaires } employés aux travaux . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	400	•	400	146,000	• 50	75,000 •	
Correctionnaires } non employés aux travaux . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	800	•	800	292,000	• 43	125,500 •	
<i>École des pupilles de l'armée.</i>																
Pupilles . . . . .	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	700	700	253,500	• 51	130,505 •	
TOTAUX . . . . .	2,161	1,624	1,556	1,556	2,161	1,624	4,008	18,704	252	1,581	700	28,810	10,515,650	TOTAL. . . fr.	8,156,510 95	

Par régiment. . . . . 1,556

Supplément de solde:

Corps de discipline et de correction. . . . .	{ 68 sous-officiers . . . . . 24,820 journées, à 40 c. . . . . 9,928 •	} 17,501 •
	{ 98 caporaux . . . . . 55,770 — à 20 c. . . . . 7,154 •	
	{ 12 clairons . . . . . 4,580 — à 05 c. . . . . 219 •	

TOTAL. . . . . fr. 8,175,011 95



## BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITRÉS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1891.	votés pour l'exercice 1890.
		REPORT. . . . . fr. 14,372,115 *		
		<b>Indemnité de fourrages.</b>		
	b.	254 chevaux × 505 = 92,710 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50. . . . . 159,065 *		
		<b>Moyens de transport.</b>		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche . . . . . 825,000 *		
		<b>Logement et nourriture.</b>		
			15,270,040 *	14,901,940 *
12 (relie)	d.	Logement avec nourriture, 15,000 journées à fr. 1 25 . . . . . 18,750 *		
		Logement sans nourriture, 251,000 id. 0 21 . . . . . 52,710 *		
		71,460 *		
		<b>Frais d'administration et d'instruction.</b>		
		1 régiment de carabiniers, à . . . . . 20,500 *		
		Les 18 autres régiments, à 16,800 francs . . . . . 302,400 *		
		2 compagnies sédentaires, à 500 francs . . . . . 1,000 *		
	e.	1 école des pupilles de l'armée. . . . . 17,000 *		
		1 école de tir et de perfectionnement. . . . . 7,200 *		
		Le corps de discipline et de correction . . . . . 7,800 *		
		École normale d'escrime . . . . . 6,500 *		
		562,400 *		
		AREPORTER. . . . . fr	15,270,040 *	14,901,940 *

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1888.	l'exercice 1887.	
308,100	•	14,848,230	15,091,697 70	
308,100	•	14,848,230	15,091,697 70	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS										
			demandés pour l'exercice 1891.	votés pour l'exercice 1890.										
		REPORT. . . . . fr.	15,270,040	14,001,940										
		<b>EFFECTIF.</b>												
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="2">EFFECTIF.</th> </tr> <tr> <th>HOMMES.</th> <th>CHEVAUX</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>568</td> <td>656</td> </tr> <tr> <td>5,744</td> <td>4,004</td> </tr> <tr> <td>6,112</td> <td>5,560</td> </tr> </tbody> </table>	EFFECTIF.		HOMMES.	CHEVAUX	568	656	5,744	4,004	6,112	5,560		
EFFECTIF.														
HOMMES.	CHEVAUX													
568	656													
5,744	4,004													
6,112	5,560													
		<i>Traitement et solde de la cavalerie.</i>												
		<b>Traitement, solde et accessoires.</b>												
		Officiers de tous grades . . . . . fr. 1,485,545 *												
		Sous-officiers, brigadiers et soldats . . . . . 2,121,646 40												
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. . fr. 26,000 *												
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers. . . . . 6,000 *												
		— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe . . . . . 20,000 *												
		— de 5 centimes aux troupes campées. . . . . 2,000 *												
13	a.	Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 1,200 miliciens et de 200 volontaires . . . . . 70,000 *												
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément à raison de 4,400 journées à 67 c. . . . . 2,948 *												
		<u>3,732,159 40</u>												
		<b>A AJOUTER :</b>												
		Allocation pour les miliciens qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe . . . . . 12,000 *												
		<u>3,744,159 40</u>												
		<b>A DÉDUIRE :</b>												
		Pour 67,000 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 95 centimes. . . . . fr. 63,650 *												
		Pour vacances et petites permissions . . . . . 60,994 60												
		<u>124,644 60</u>												
		<u>3,619,494 80</u>												
		A REPORTER. . . . . fr. 3,619,494 80	15,270,040	14,001,940										

**CAVALERIE.** — Cette arme se compose : 1° de deux régiments de chasseurs, }  
 2° de quatre régiments de lanciers, } chacun de cinq escadrons actifs et 1 escadron de dépôt.  
 3° de deux régiments de guides, }

**OFFICIERS.**

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTALS.		Traitement annuel.	MONTANT										
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration forte.		GRADE.	par CATÉGORIE									
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.														
<b>États-majors de régiment.</b>																						
Colonels . . . . .	1	5	2	6	4	12	2	6	8	24	9,500 »	76,000 »										
Lieutenants-colonels . . . . .	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	7,100 »	56,800 »										
Majors . . . . .	2	4	4	8	8	16	4	8	16	52	6,500 »	100,800 »										
Capitaines commandants adjudants-majors . . . . .	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 »	40,800 »										
Capitaines en second adjudants-majors . . . . .	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 »	55,600 »										
Capitaines en second adjoints aux majors . . . . .	2	4	4	8	8	16	4	8	16	52	4,200 »	67,200 »										
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-étendard . . . . .	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 »	24,800 »										
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs . . . . .	1	»	2	»	4	»	2	»	8	»	2,250 »	18,000 »										
Médecins de régiment { de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1	1	2	2	4	4	2	2	4	4	6,500 »	25,200 »										
de 2 <sup>me</sup> classe . . . . .																						
Id. de bataillon de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	4,200 »	55,600 »										
Vétérinaire principal . . . . .	1	1	2	2	4	4	2	2	1	1	5,500 »	5,500 »										
Vétérinaires de 1 <sup>re</sup> classe, vétérinaire de régiment de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1	2	2	4	4	2	2	7	7	4,600 »	52,200 »										
Id. de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	5,250 »	26,000 »										
Id. de 3 <sup>e</sup> — . . . . .	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	2,800 »	22,400 »										
											583,300 »											
<b>Escadrons actifs.</b>																						
											15	24										
Capitaines commandants . . . . .	1	2	10	20	20	40	10	20	40	80	5,100 »	204,000 »										
Lieutenants . . . . .	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	5,250 »	260,000 »										
Sous-lieutenants . . . . .	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	2,950 »	256,000 »										
											700,000 »											
<b>Escadrons de dépôt.</b>																						
											5	10										
Capitaines commandants . . . . .	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 »	40,800 »										
Capitaines en second . . . . .	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 »	55,600 »										
Capitaines en second officiers d'armement . . . . .	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 »	55,600 »										
Lieutenants . . . . .	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,250 »	26,000 »										
Capitaines en premier quartiers-maîtres . . . . .	1	»	2	»	4	»	2	»	8	»	4,000 »	52,000 »										
Capitaines en premier ou en second administrateurs d'habillement . . . . .	1	»	2	»	4	»	2	»	8	»	5,450 »	27,600 »										
											193,600 »											
Soit par régiment . . . . .											6	8	92	164	184	528	92	164	568 (1)	656		

**A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.**

Pour ancienneté de grade. { Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier . . . . . 10,100 »  
 Aux officiers de l'école d'équitation . . . . . 4,000 »

14,100 »

**TOTAL . . . . . 1,491,000 »**

A déduire 1/4% pour médicaments . . . . . 7,455 »

**RESTE . . . fr. 1,483,545 »**

(1) Officiers de l'arme . . . . . 304 }  
 Comptables . . . . . 24 } 368  
 Médecins . . . . . 16 } 40  
 Vétérinaires . . . . . 24 }

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTAUX.				NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT		
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration					GRADE.	par CATÉGORIE.	
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.		légers.	mixtes.	forts.					
<b>Petits états-majors de régiment.</b>																	
Adjutants sous-officiers . . . . .	2	2	4	4	8	8	"	"	12	4	8	"	4,580	3 25	14,235	"	
Maréchaux des logis chefs secrétaires . . . . .	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	1,460	5 25	4,745	"	
Trompettes-majors . . . . .	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	2,100	2 86	6,265	40	
Id. brigadiers . . . . .	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	750	2 88	2,102	40	
							"	"	2	"	"	"	2,100	2 44	5,545	60	
							"	"	2	"	"	"	750	2 46	1,795	80	
							"	"	6	2	4	"	2,100	1 76	5,854	40	
							"	"	2	"	"	"	750	1 78	1,299	40	
	5	5														59,659	
<b>Escadrons actifs.</b>																	
Maréchaux des logis chefs . . . . .	1	1	10	10	20	20	"	"	50	10	20	"	10,950	2 86	51,517	"	
Premiers maréchaux des logis . . . . .	1	1	10	10	20	20	"	"	10	10	20	"	5,650	2 88	10,512	"	
Maréchaux des logis fourriers . . . . .	1	1	10	10	20	20	"	"	10	10	20	"	10,950	2 56	25,842	"	
Id. des logis . . . . .	7	7	70	70	140	140	"	"	70	70	140	"	5,650	2 58	8,687	"	
Brigadiers . . . . .	12	12	120	120	240	240	"	"	10	10	20	"	10,950	2 21	24,199	50	
Trompettes . . . . .	3	3	30	30	60	60	"	"	10	10	20	"	5,650	2 25	8,159	50	
Maréchaux ferrants . . . . .	2	2	20	20	40	40	"	"	70	70	140	"	76,650	2 21	169,596	50	
Cavaliers de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	24	24	240	240	480	480	"	"	20	20	40	"	25,550	2 25	56,976	50	
Id. de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	69	69	690	690	1,380	1,380	"	"	360	120	240	"	151,400	1 05	157,970	"	
Id. non montés . . . . .	20	"	200	"	400	"	"	"	120	"	120	"	45,800	1 08	47,504	"	
							"	"	90	50	60	"	52,850	1 56	51,246	"	
							"	"	50	"	50	"	10,950	1 58	17,501	"	
							"	"	60	20	40	"	21,900	" 86	18,854	"	
							"	"	20	"	20	"	7,500	" 80	6,407	"	
							"	"	720	240	480	"	262,800	" 86	226,008	"	
							"	"	240	"	240	"	87,600	" 89	77,964	"	
							"	"	2,070	690	1,380	"	755,550	" 85	627,106	50	
							"	"	690	"	690	"	251,850	" 86	216,591	"	
							"	"	600	"	"	"	219,000	" 85	181,770	"	
							"	"	200	"	"	"	75,000	" 86	62,780	"	
	140	120														2,006,441 50	
<b>Escadrons du dépôt.</b>																	
Maréchaux de logis chefs . . . . .	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	2,190	2 86	6,265	40	
Premiers maréchaux des logis . . . . .	1	1	2	2	4	4	"	"	2	2	4	"	750	2 88	2,102	40	
Maréchaux des logis fourriers . . . . .	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	2,190	2 56	5,168	40	
Maréchaux des logis . . . . .	1	1	2	2	4	4	"	"	2	2	4	"	750	2 58	1,757	40	
Maréchaux des logis gardes-magasins . . . . .	1	"	2	"	4	"	"	"	6	"	"	"	2,190	2 21	4,859	90	
Maréchaux des logis armuriers . . . . .	1	"	2	"	4	"	"	"	2	"	"	"	750	2 25	1,627	90	
Maitres tailleurs, bottiers et selliers . . . . .	3	"	6	"	12	"	"	"	6	"	"	"	2,190	2 21	4,859	90	
Brigadiers . . . . .	2	2	4	4	8	8	"	"	2	"	"	"	750	2 23	1,627	90	
Trompettes . . . . .	1	1	2	2	4	4	"	"	18	"	"	"	6,570	" 84	5,518	80	
Maréchaux ferrants . . . . .	1	1	2	2	4	4	"	"	6	"	"	"	2,190	" 84	1,859	60	
							"	"	6	"	"	"	750	2 23	1,627	90	
							"	"	12	4	8	"	4,580	1 05	4,599	"	
							"	"	4	"	"	"	1,460	1 08	1,376	80	
							"	"	6	2	4	"	2,100	1 56	3,416	40	
							"	"	2	"	"	"	750	1 58	1,155	40	
							"	"	6	2	4	"	2,100	" 86	1,883	40	
							"	"	2	"	"	"	750	" 89	649	70	
	13	8	1,456	1,226	2,872	2,452	1,456	1,226	5,744	1,226	2,452	1,226	2,096,560			61,779 90	
Soit par régiment.			718	613	718	61	718	613									

À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE SOLDE :

Pour 52 brigadiers pionniers ou 11,680 journées à 15 c' . . . fr. 1,752

Pour 256 cavaliers pionniers ou 93,440 journées à 10 c' . . . . . 9,344

11,096

Pour les sous-officiers, brigadiers et cavaliers à l'école d'équitation . . . . . 2,600

13,786

TOTAL . . . . . 2,121,646 40

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1880.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
568,100 »	»	14,848,230 »	15,091,607 70	-
568,100 »	•	14,848,230 »	15,091,607 70	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1889.
		Report. . . . fr. 3,010,494 80	15,270,040	14,001,940
		<b>Harnachement, etc.</b>		
	b.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure des 4,004 chevaux de troupe, soit 1,789,960 journées, à 12 centimes . . . . . fr. 214,795 20		
		<b>Moyens de transport.</b>		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche. . . . . fr. 13,000	3,078,800	3,009,200
13 (suite)		<b>Logement et nourriture.</b>		
	d.	Logement avec nourriture 58,000 journées, à fr. 1 25. . . . . fr. 47,500		
		— sans — 11,000 journées, à fr. 0 21. . . . . 2,510		
		49,810		
		<b>Frais d'administration et d'instruction.</b>		
	e.	Huit régiments à 5 escadrons actifs et 1 dépôt, à . . fr. 8,800 . . fr. 70,400		
		Une école d'équitation . . . . . 11,500	81,700	
		A REPORTER. . . . fr. 19,248,840	18,811,140	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS volés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
368,100 "	"	14,848,250 "	15,091,607 70	
60,600 "	"	3,008,800 "	3,087,004 87	
437,700 "	"	18,757,050 "	19,078,702 57	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1891.	ret/° pour l'exercice 1890.
			REPORT. . . . . fr.	10,248,840	18,811,140
			<i>Traitement et solde de l'artillerie.</i>		
			Traitement, solde et accessoires.		
			ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.		
			<i>Officiers.</i>		
			Colonels, à . . . . . fr. 9,500 . . . fr. 47,500 .		
			Lieutenants-colonels, à . . . . . 7,100 . . . 35,500 .		
			Majors, à . . . . . 6,500 . . . 75,000 .		
			Capitaines commandants, à . . . . . 4,000 . . . 52,200 .		
			— en second de 1 <sup>re</sup> ou 2 <sup>e</sup> classe, à . . . 5,700 . . . 33,500 .		
			— en second de 1 <sup>re</sup> ou 2 <sup>e</sup> classe, à . . . 4,200 . . . 4,200 .		
			Garde d'artillerie principal, à . . . . . 4,600 . . . 4,600 .		
			Gardes d'artillerie de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . 5,700 . . . 29,600 .		
			— de 2 <sup>e</sup> — à . . . . . 2,750 . . . 22,000 .		
			— de 3 <sup>e</sup> — à . . . . . 2,100 . . . 16,800 .		
			64 28	501,500 .	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . . . . 1,506 .		
			RESTE . . . . . fr. 299,794 .		
			<i>Sous-officiers et employés.</i>		
			Conducteurs de 1 <sup>re</sup> classe, à fr. 1,500 . . . fr. 70,500 .		
			— de 2 <sup>e</sup> — à . . . . . 1,300 . . . 61,100 .		
			Maitres artificiers, à . . . . . 1,500 . . . 7,500 .		
			Brigadiers portiers d'arsenal . . . . . 725 . . . 44,950 .		
			Contrôleur principal, à . . . . . 3,300 . . . 3,300 .		
			— de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . . 2,800 . . . 8,400 .		
			— de 2 <sup>e</sup> — à . . . . . 2,300 . . . 6,000 .		
			Reviseurs, à . . . . . 2,000 . . . 8,000 .		
			172 .	210,650 .	
			<i>Régiments et compagnies spéciales.</i>		
			Officiers de tous grades . . . . . 2,138,217 69		
			Sous-officiers, brigadiers et soldats . . . . . 2,910,564 85		
			8,700 2,804		
			Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . . . 40,000 .		
			Indemnité aux sous-officiers promus officiers . . . . . 1,500 .		
			— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à al- louer aux officiers qui camperont à Beverloo et à Brasschaet, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indem- nité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe . . . 24,300 .		
			Indemnité de 5 centimes aux troupes campées, etc . . . . . 10,500 .		
			Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 2,058 miliciens et de 200 volontaires . . . . . 90,304 .		
			Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément à raison de 8,900 journées à fr. 6 75 . . . 6,675 .		
			5,758,505 04		
			A AJOUTER :		
			Allocation pour les militaires qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe . . . . . 18,500 .		
			5,757,005 04		
			A DÉDUIRE :		
			Pour 63,000 journées de militaires, traités dans les hôpitaux, militaires à 84 centimes . . . . . 52,920 .		
			Pour vacances et petites permissions . . . . . 180,470 84		
			253,390 84		
			5,523,014 20		
			A REPORTER. . . . . fr. 5,523,014 20	10,248,840	18,811,140

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1889.	l'exercice 1888.	
437,700 •	•	18,757,030 •	19,078,792 57	
437,700 •	•	18,757,030 •	19,078,792 57	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	voies pour l'exercice 1889.
		REPORT . . . . . fr. 5,523,614 20	10,248,840	18,811,140
		<b>Indemnité de fourrages</b>		
b.		Pour les officiers de l'état-major particulier de l'arme : 28 chevaux $\times$ 365 = 10,220 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 . . . . . fr. 15,350		
		<b>Harnachement.</b>		
e.		Entretien du harnachement, traitement et ferrure de 2,386 chevaux de troupe, soit pour 870,890 journées à 12 centimes . . . . . fr. 104,508 80		
		<b>Moyens de transport.</b>		
d.		Moyens de transport aux troupes en marche . . . . . 25,000	5,797,438	5,782,258
		<b>Logement et nourriture.</b>		
e.		Logement avec nourriture . . . . . 15,500 journées, à fr. 1 25 . . . . . fr. 19,375		
		— sans — . . . . . 7,200 journées, à fr. 0 21. . . . . 1,512		
		<hr/>		20,887
		<b>Frais de bureau, d'administration et d'instruction.</b>		
		Inspecteur général. . . . . fr. 4,000		
		Deux directeurs dans les divisions territoriales . . . . . 2,400		
		Inspecteur des armes de guerre. . . . . 500		
		Directeur de la fonderie de canons . . . . . 500		
f.		Quatre régiments d'artillerie de campagne à fr. 10,500 . . . . . 42,000		
		5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> , et 7 <sup>e</sup> régiments d'artillerie de forteresse à fr. 11,800 . . . . . 55,400		
		8 <sup>e</sup> régiment de forteresse . . . . . 12,200		
		Régiment du train et compagnies spéciales . . . . . 10,400		
		Une école de tir . . . . . 700		
		<hr/>		108,100
		A REPORTER. . . . . fr.	25,046,278	24,593,378

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	voies pour l'exercice 1889.	de l'exercice 1888.	
457,700 •	•	18,757,050 •	19,078,792 57	
15,200 •	•	5,753,838 •	5,705,511 50	
452,900 •	•	24,400,888 •	24,872,304 16	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1891.	totés pour l'exercice 1890.
			REPORT. . . . . fr.	25,046,278	24,593,378
			<i>Traitement et solde du génie.</i>		
			<i>Traitement, solde et accessoires.</i>		
			<i>ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.</i>		
			<i>Officiers.</i>		
		4 8	Colonels, à . . . . .	9,500	38,000
		7 7	Lieutenants-colonels, à . . . . .	7,100	49,700
		7 7	Majors, à . . . . .	6,500	44,100
		17 } 6 } 11 }	Capitaines en 1 <sup>re</sup> , à . . . . .	4,600	78,200
			— en second de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classe, à . . . . .	5,700	22,200
			Lieutenants, à . . . . .	2,875	51,625
		52 22		265,825	
			A DÉDUIRE: $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . . . .	1,519 12	
			RESTE. . . . .	262,505 88	
			<i>Gardes.</i>		
		7 "	Gardes principaux de 1 <sup>re</sup> classe, à 3,200. . . . .	22,400	119,100
		7 "	— — de 2 <sup>e</sup> — à 2,800. . . . .	19,600	
		12 "	— de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . .	50,500	
		12 "	— de 2 <sup>e</sup> — à . . . . .	25,200	
		12 "	— de 3 <sup>e</sup> — à . . . . .	21,600	
		50 "			
			<i>Commis.</i>		
		8 "	Commis principaux de 1 <sup>re</sup> classe, à 2,525. . . . .	20,200	78,325
		8 "	— — de 2 <sup>e</sup> — à 2,325. . . . .	17,800	
		8 "	— de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . .	15,400	
		8 "	— de 2 <sup>e</sup> — à . . . . .	15,000	
		9 "	— de 3 <sup>e</sup> — à . . . . .	11,925	
		41 "			
			<i>Employés.</i>		
		6 "	Éclusiers, à . . . . .	7,950	52,840
		8 "	Portiers, à . . . . .	5,200	
		41 "	Agents de casernement, à . . . . .	9,840	
		41 "	— — à . . . . .	6,150	
		1 "	Chef mécanicien . . . . .	2,600	
		1 "	Garde forestier . . . . .	2,100	
		1 "	Garde particulier . . . . .	1,000	
		99 "			
			<i>Régiment et compagnies spéciales.</i>		
		100 17	Officiers de tous grades . . . . .	366,470 94	
		1453 "	Sous-officiers et soldats. . . . .	481,587 55	
		1553 17	Compagnie de mariniers . . . . .	10,840 50	
			Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . . . . .	4,000	
			Indemnité aux sous-officiers promus officiers. . . . .	800	
			Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe. . . . .	5,500	
			Indemnité de 5 centimes aux troupes campées, etc. . . . .	2,500	
			Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 408 miliciens et de 62 volontaires . . . . .	16,920	
			Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 1,000 journées à 84 centimes. . . . .	840	
			A AJOUTER : . . . . .	1,570,820 87	
			Allocation pour les miliciens de nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe . . . . .	2,500	
			A DÉDUIRE : . . . . .	1,582,520 87	
			Pour 10,500 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 78 centimes . . . . .	8,190	
			Pour vacances et petites permissions . . . . .	55,437 57	
			RESTE. . . . .	41,627 37	
			A REPORTER . . . . . fr.	1,540,702 50	
				25,046,278	24,593,378

(344 bis)

**GÉNIE.**

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier;

2° D'un régiment formé de 5 bataillons actifs à 4 compagnies de sapeurs-mineurs; d'un bataillon de réserve à 4 compagnies et d'un dépôt;

3° De 5 compagnies spéciales, savoir . . . . .

1	—	1 compagnie de télégraphistes de campagne;
1	—	— de place et d'artificiers;
1	—	de pontonniers de place;
1	—	de chemin de fer;
1	—	d'ouvriers.

**OFFICIERS.**

GRADES.	EFFECTIF		SOIT POUR :				TOTAUX.		TRAITEMENT	MONTANT	
	par unité.		le régiment.		les 5 compagnies spéciales.					par GRADE.	par CATÉGORIE
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	annuel.		
<i>Etat-major du régiment.</i>											
Colonel . . . . .	1	2	1	2	1	2	1	2	9,500	9,500	
Lieutenant-colonel . . . . .	1	2	1	2	1	2	1	2	7,100	7,100	
Majors . . . . .	3	6	3	6	3	6	3	6	6,500	18,900	
Capitaine commandant adjudant-major . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	5,100	5,100	
Capitaines en 2 <sup>e</sup> adjudants-majors de bataillon . . . . .	4	4	4	4	4	4	4	4	5,700	14,800	
Médecin de régiment, de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	6,500	6,500	
— de bataillon de 1 <sup>re</sup> — . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	4,200	4,200	
— — — 2 <sup>e</sup> — . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	3,250	3,250	
	15	11									69,150
<i>12 Compagnies de sapeurs-mineurs.</i>											
Capitaines commandants . . . . .	1	1	12	12	12	12	12	12	4,600	55,200	
— en second de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1	12	12	12	12	12	12	5,700	41,400	
Lieutenants . . . . .	1	1	12	12	12	12	12	12	2,875	31,500	
Sous-lieutenants . . . . .	1	1	12	12	12	12	12	12	2,475	29,700	
	4	4									163,800
<i>4 Compagnies de réserve.</i>											
Capitaines commandants . . . . .	1	1	2	2	2	2	2	2	4,600	9,200	
Capitaines en second de 1 <sup>re</sup> ou 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1	2	2	2	2	2	2	5,700	7,400	
Lieutenants . . . . .	1	1	4	4	4	4	4	4	2,875	11,500	
Sous-lieutenants . . . . .	1	1	4	4	4	4	4	4	2,475	9,900	
	3	3									58,000
<i>Dépôt.</i>											
Major . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	6,500	6,500	
Capitaine en second officier d'armement . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	3,700	3,700	
Capitaine en premier quartier-maître . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	4,000	4,000	
Lieutenant ou sous-lieutenant payeur . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	2,250	2,250	
Capitaine administrateur d'habillement de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	3,450	3,450	
Capitaine en premier . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	4,600	4,600	
Lieutenant . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	2,875	2,875	
Sous-lieutenant . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	2,475	2,475	
	8	8									29,650
<i>1 Compagnie de télégraphistes de campagne.</i>											
Capitaine commandant . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	5,100	5,100	
— en second de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	4,200	4,200	
Lieutenant . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	3,250	3,250	
Sous-lieutenant . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	2,950	2,950	
	4	4									15,500
<i>1 Compagnie de télégraphistes de place et d'artificiers.</i>											
Capitaine commandant . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	5,100	5,100	
— en second de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	5,700	5,700	
Lieutenant . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	2,875	2,875	
Sous-lieutenant . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	2,475	2,475	
	4	4									14,150
<i>1 Compagnie de chemins de fer et une compagnie de pontonniers de place.</i>											
Capitaine commandant . . . . .	1	1	2	2	2	2	2	2	4,600	9,200	
— en second de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1	2	2	2	2	2	2	5,700	7,400	
Lieutenants . . . . .	1	1	2	2	2	2	2	2	2,875	5,750	
Sous-lieutenants . . . . .	1	1	2	2	2	2	2	2	2,475	4,950	
	4	4									27,300
<i>1 Compagnie d'ouvriers.</i>											
Capitaine commandant . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	4,600	4,600	
Lieutenant . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	2,875	2,875	
Sous-lieutenant . . . . .	1	1	1	1	1	1	1	1	2,475	2,475	
	3	3									9,950
<b>TOTAUX . . . . .</b>			68	12	19	5	100	17			367,500

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

(1) Officiers de l'arme . . . . . 94  
Comptables . . . . . 2 } 600  
Médecins . . . . . 2 }

Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier . . . . . 812 50

**TOTAL . . . . . 368,312 50**

A déduire 1/2 0/0 pour médicaments . . . . . 1,841 50

**Reste . . . . . fr. 366,470 94**

**TROUPES.**

GRADES.	EFFECTIF par unité.	SOIT POUR :			NOMBRE de journées	SOLDE journalièr.	MONTANT		
		le régiment.	les 5 compagnies spéciales	le total			par GRADE.	par CATÉGORIE	
<i>État-major du régiment.</i>									
Adjudants sous-officiers . . . . .	4	4	»	4	1,460	3 25	4,745 »	8,500 10	
Sergent-major secrétaire . . . . .	1	1	»	1	565	2 50	912 50		
Sergent-clairon . . . . .	1	1	»	1	565	2 44	890 60		
Caporaux-clairons . . . . .	4	4	»	4	1,460	1 20	1,752 »		
	10								
<i>12 Compagnies de sapeurs mineurs</i>									
Sergents-majors . . . . .	1	12	5	17	6,205	2 50	15,512 50	447,442 55	
Premiers sergents . . . . .	1	12	5	17	6,205	2 50	14,271 50		
Sergents-fourriers . . . . .	1	12	5	17	6,205	2 15	15,510 75		
Sergents . . . . .	5	60	25	85	31,025	2 15	66,705 75		
Caporaux . . . . .	10	120	50	170	12,950	» 98	60,809 »		
Clairons . . . . .	5	36	15	51	18,615	» 87	16,195 05		
Sapeurs mineurs de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	20	252	100	340	121,100	» 78	96,798 »		
— — de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	40	468	200	680	248,200	» 66	165,812 »		
	81								
<i>4 Compagnies de réserve.</i>									
Sergents-majors . . . . .	1	4	»	4	1,460	2 50	3,650 »		15,074 50
Premiers sergents . . . . .	1	4	»	4	1,460	2 50	5,558 »		
Sergents . . . . .	1	4	»	4	1,460	2 15	5,159 »		
Caporaux . . . . .	3	12	»	12	4,580	» 98	4,292 40		
Clairons . . . . .	0 ou 1	2	»	2	750	» 87	655 10		
	6 ou 7								
<i>Dépôt.</i>									
Sergent garde-magasin . . . . .	1	1	»	1	565	2 15	784 75	10,570 40	
Sergent armurier . . . . .	1	1	»	1	565	2 15	784 75		
Maîtres tailleur et cordonnier . . . . .	2	2	»	2	750	» 84	615 20		
Sergent-major . . . . .	1	1	»	1	565	2 50	912 50		
Premier sergent . . . . .	1	1	»	1	565	2 50	850 50		
Sergent-fourrier . . . . .	1	1	»	1	565	2 15	784 75		
Sergents . . . . .	5	3	»	3	1,093	2 15	2,534 25		
Caporaux . . . . .	8	8	»	8	2,920	» 98	2,861 60		
Clairons . . . . .	2	2	»	2	750	» 87	655 10		
	20								
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>1,028</b>	<b>405</b>	<b>1,455</b>	<b>525,015</b>			<b>TOTAL . . . . .</b>		<b>481,587 55</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.
ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
452,900	•	24,490,868	24,872,504 16	
452,900	•	24,490,868	24,872,504 16	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.
		REPORT . . . . . fr. 1,540,702 50	25,040,278	24,595,378
		<b>Indemnité de fourrages.</b>		
	b.	Pour les officiers de l'état-major particulier et des troupes de l'arme : 50 chevaux × 365 = 14,255 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 . . . . .	21,352 50	
		<b>Moyens de transport.</b>		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche . . . . .	6,500	
			1,424,700	1,424,700
		<b>Logement et nourriture.</b>		
	d.	Logement avec nourriture, 2,300 journées à fr. 1 25 . . . . .	2,875	
		Logement sans nourriture, 2,000 — 0 21 . . . . .	420	
		—————	3,295	
		<b>Frais de bureau, d'administration et d'instruction.</b>		
		Inspecteur général . . . . .	4,000	
	e.	4 directeurs dans les divisions territoriales . . . . .	6,000	
		Commandants du génie dans les places . . . . .	24,850	
		Le régiment et les compagnies spéciales . . . . .	18,000	
		—————	52,850	
		A REPORTER. . . . . fr.	30,470,978	26,018,078

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
452,900 •	•	24,490,868 •	24,872,504 16	
•	•	1,420,700 •	1,351,944 08	
452,900 •	•	25,911,568 •	26,224,248 24	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1891.	solés pour l'exercice 1890.
		REPORT. . . . . fr.	26,470,978	26,018,078
		<i>Traitement et solde du bataillon d'administration.</i>		
		<i>Traitement, solde et accessoires.</i>		
	<b>EFFECTIF.</b>			
	74	Officiers de tous grades. . . . . fr.	177,209 50	
	60	Commis aux écritures. . . . .	84,000	
	809	Sous-officiers et soldats . . . . .	401,748 20	
	943			
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . . . . .	19,522 05	
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers . . . . .	400 "	
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, pour les officiers détachés aux manœuvres ou campés à Beverloo, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe . . . . .	2,000 "	
a.		Indemnité de 5 centimes aux troupes campées . . . . .	2,000 "	
		Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 250 miliciens. . . . .	5,450 "	
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 1,550 journées à 50 centimes . . . . .	675 "	
			691,004 75	
		<b>A AJOUTER :</b>		
		Allocation pour les miliciens de nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe . . . . .	1,500 "	
			692,504 75	
		<b>A DÉDUIRE :</b>		
		Pour 4,500 journées d'ouvriers traités dans les hôpitaux, à fr. 1 14 . . . . .	5,150 "	
		Pour vacances et petites permissions . . . . .	5,074 75	
			8,204 75	
		RESTE. . . . . fr.	684,100 "	
b.		45 sœurs hospitalières, à 900 francs . . . . .	38,700 "	
c.		Frais d'administration . . . . .	7,000 "	750,000
d.		Moyens de transport aux troupes en marche . . . . .	600 "	675,400
e.		Logement et nourriture : 400 journées, à fr. 1 25 . . . . .	500 "	
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.	27,201,878	26,695,478

## Récapitulation de l'effectif.

	HOMMES.			CHEVAUX		
	Personnel militaire.		Personnel civil.	d'officiers.	de troupe	
	Officiers.	Troupe.			de trait.	de selle.
ART. 6. — États-majors . . . . .	79	"	"	245	"	"
• 7. — Id. Id. des provinces et des places . . . . .	59	"	"	16	"	"
• 8. — Intendance . . . . .	55	"	"	16	"	"
• 9. — Service de santé et des hôpitaux . . . . .	72	"	"	3	"	"
• 12. — Infanterie . . . . .	1,921	28,810	"	254	"	"
• 13. — Cavalerie . . . . .	568	5,744	"	656	"	4,904
• 14. — Artillerie, État-major . . . . .	64	161	11	28	"	"
Id. Régiments et compagnies spéciales. . . . .	552	8,148	"	508	1,578	808
• 15. — Génie, État-major . . . . .	52	"	108	22	"	"
Id. Régiment et compagnies spéciales . . . . .	100	1,435	"	17	"	"
• 16. — Bataillon d'administration . . . . .	74	869	"	"	"	"
Pour mémoire, Budget de la gendarmerie . . . . .	4	"	"	2	"	"
	3,360	45,165	119	1,765	1,578	5,712
		45,284			7,290	

AUGMENTATION . . . . fr.

(248 bis)

## BATAILLON D'ADMINISTRATION.

Ce corps se compose : 1° d'un état-major (Administration centrale);

**SERVICE DES SUBSISTANCES :**      **SERVICE DES SECOURS :**  
 2° de huit compagnies formées chacune de six sections, savoir : 
 
 1<sup>re</sup> sect. : Boulangeries;      4<sup>e</sup> sect. : Hôpitaux;  
 2<sup>e</sup> — Boucheries;            5<sup>e</sup> — Infirm. vétérin.  
 3<sup>e</sup> — Fourrages;            6<sup>e</sup> — Aumônerie.

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Traitement annuel.	MONTANT	
	État-major.	1 <sup>re</sup> Boulanger.	2 <sup>e</sup> Boucheries.	3 <sup>e</sup> Fourrages.	4 <sup>e</sup> Hôpitaux.	TOTAL.		par	par
								GRADE.	CATÉGORIE.
Officier supérieur d'administration . . . . .	1	»	»	»	»	1	5,100	5,100 »	
Officiers d'administration . . . . .	de 1 <sup>re</sup> classe.	1	5	2	4	5	17	5,000	51,000 »
	de 2 <sup>e</sup> id.	1	5	3	4	5	18	2,500	45,000 »
	de 3 <sup>e</sup> id.	»	5	3	5	6	19	2,200	41,800 »
	de 4 <sup>e</sup> id.	»	5	3	5	5	19	1,800	35,300 »
<b>TOTAUX.</b> . . . . .	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>74</b>			<b>177,100 »</b>

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier. . . . . 1,000 »

TOTAL. . . . . 178,100 »

A DÉDUIRE 1/2 p. % pour médicaments. . . . . 890 50

Reste. . . . . fr. 177,209 50

*Commis.*

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Nombre de journées.	Solde journalière.	MONTANT		
	État-major.	1 <sup>re</sup> Boulanger.	2 <sup>e</sup> Boucheries.	3 <sup>e</sup> Fourrages.	4 <sup>e</sup> Hôpitaux.	5 <sup>e</sup> Infirm. vétérinaires.			TOTAL.	par	par
										GRADE.	CATÉGORIE.
Commis aux écritures . . . . .	de 1 <sup>re</sup> classe.	9	1	5	6	9	50	1,450	43,500 »		
	de 2 <sup>e</sup> id.	10	»	6	5	9	50	1,350	40,500 »		
	<b>TOTAL fr.</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>60</b>			<b>84,000 »</b>	

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Nombre de journées.	Solde journalière.	MONTANT		
	État-major.	1 <sup>re</sup> Boulanger.	2 <sup>e</sup> Boucheries.	3 <sup>e</sup> Fourrages.	4 <sup>e</sup> Hôpitaux.	5 <sup>e</sup> Infirm. vétérinaires.			TOTAL.	par	par
										GRADE.	CATÉGORIE.
Maitres tailleur et cordonnier . . . . .	2	»	»	»	»	»	2	750	0 84	615 20	
Sergents surveillants. . . . .	»	19	12	19	»	»	50	18,250	2 21	40,522 50	
Caporaux . . . . .	»	25	12	23	»	»	60	21,900	1 60	35,040 »	
Ouvriers. {	1 <sup>re</sup> classe . . . . .	»	42	24	60	»	126	45,990	1 20	55,188 »	
	2 <sup>e</sup> id. . . . .	»	82	48	120	»	250	91,250	1 10	100,375 »	
Magasiniers-dépensiers. {	1 <sup>re</sup> id. . . . .	»	»	»	»	10	»	3,650	1 95	7,117 50	
	2 <sup>e</sup> id. . . . .	»	»	»	»	10	»	3,650	1 70	6,205 »	
Infirmiers-majors. {	1 <sup>re</sup> id. . . . .	»	»	»	»	14	»	5,110	1 95	9,964 50	
	2 <sup>e</sup> id. . . . .	»	»	»	»	14	»	5,110	1 70	8,687 »	
Sergents-infirmiers . . . . .	»	»	»	»	10	»	10	3,650	1 45	5,292 50	
Portiers. {	1 <sup>re</sup> classe . . . . .	»	»	»	»	9	»	5,285	1 69	5,551 65	
	2 <sup>e</sup> id. . . . .	»	»	»	»	8	»	2,920	1 45	4,254 »	
Cuisiniers. {	1 <sup>re</sup> id. . . . .	»	»	»	»	9	»	5,285	1 69	5,551 65	
	2 <sup>e</sup> id. . . . .	»	»	»	»	8	»	2,920	1 45	4,254 »	
Tisaniers. {	1 <sup>re</sup> id. . . . .	»	»	»	»	9	»	5,285	1 69	5,551 65	
	2 <sup>e</sup> id. . . . .	»	»	»	»	8	»	2,920	1 45	4,254 »	
Caporaux-infirmiers . . . . .	2	»	»	»	15	»	15	5,475	1 20	6,570 »	
Infirmiers. {	1 <sup>re</sup> classe . . . . .	»	»	»	»	74	»	27,010	1 10	29,711 »	
	2 <sup>e</sup> id. . . . .	»	»	»	»	74	»	27,010	1 »	27,010 »	
Médecins suppléants. {	1 <sup>re</sup> classe (pour mémoire). id. . . . .	»	»	»	»	12	»	4,580	3 25	14,255 »	
	2 <sup>e</sup> id. id. . . . .	»	»	»	»	16	»	5,840	1 85	10,687 20	
Pharmaciens suppléants. {	1 <sup>re</sup> id. id. . . . .	»	»	»	»	4	»	1,460	3 25	4,745 »	
	2 <sup>e</sup> id. id. . . . .	»	»	»	»	4	»	1,460	1 55	2,671 50	
Vétérinaires suppléants. {	1 <sup>re</sup> id. id. . . . .	»	»	»	»	15	»	2,655	2 21	6,646 55	
	2 <sup>e</sup> id. id. . . . .	»	»	»	»	15	»	2,190	1 05	2,299 50	
<b>TOTAUX.</b> . . . . . fr.	<b>4</b>	<b>168</b>	<b>96</b>	<b>222</b>	<b>306</b>	<b>15</b>	<b>809</b>	<b>295,288</b>			<b>101,748 20</b>



## DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
452,000 »	»	25,911,568	20,224,248 24	
55,500 »	»	675,400	674,321 55	
508,400 »	»	20,586,968	20,808,569 77	
508,400 »				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1891.	requis pour l'exercice 1890.
<b>CHAPITRE V.</b>				
<b>ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.</b>				
<b>École militaire.</b>				
<i>État-major, corps enseignant et solde des élèves.</i>				
<b>État-major et employés du service intérieur.</b>				
		1 commandant. . . . . fr. 3,000 •		
		• commandant en second. . . . .		
		1 directeur des études et commandant en second . . . . . 2,900 •		
		2 examinateurs permanents. . . . . 5,000 •		
		1 instructeur . . . . . 800 •		
		2 instructeurs adjoints . . . . . 1,200 •		
		4 inspecteurs des études . . . . . 6,000 •		
		• secrétaire. . . . .		
		2 dessinateurs . . . . . 7,000 •		
		1 aumônier . . . . . 2,500 •		
		1 médecin . . . . . 1,000 •		
a.		1 mécanicien . . . . . 3,000 •		
		1 préparateur de chimie . . . . . 3,000 •		
		1 vauquemestre conservateur des bâtiments . . . . . 650 •		
		1 garde conservateur du matériel . . . . . 600 •		
		1 conservateur des modèles . . . . . 400 •		
		1 infirmier . . . . . 600 •		
		5 portiers . . . . . 1,560 •		
		8 hommes de peine . . . . . 4,800 •		
		5 clairons . . . . . 547 50		
		2 surveillants à l'école d'équitation . . . . . 850 •		
		2 brigadiers et 52 cavaliers pour soigner les chevaux de troupe employés aux leçons d'équitation (les brigadiers à 50 centimes par jour et les cavaliers à 10 centimes par homme et par jour) . . . . . 1,553 •		
		46,740 50		
17		<b>Corps enseignant.</b>		
		10 professeurs militaires. . . . . 10,000 •		
		8 — civils . . . . . 42,500 •		
b.		15 répétiteurs militaires. . . . . 9,200 •		
		3 — civils . . . . . 2,000 •		
		1 maître militaire. . . . . 2,000 •		
		3 — civils . . . . . 10,600 •		
		77,500 •	211,550 •	211,550 •
		<b>Solde des élèves.</b>		
c.		Solde des élèves de l'École militaire. . . . . 87,509 50		
<b>École de guerre.</b>				
<b>État-major et corps enseignant.</b>				
		1 commandant . . . . . 1,500 •		
		1 commandant en second . . . . . 1,000 •		
		2 professeurs civils . . . . . 5,100 •		
17bis		3 maîtres civils . . . . . 2,050 •		
		9 professeurs militaires . . . . . 6,000 •		
		2 maîtres militaires . . . . . 1,700 •		
		1 secrétaire . . . . . 600 •		
		18,550 •	18,550 •	20,550 •
<b>À REPORTER. . . . . fr.</b>			250,100 •	252,100 •

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.
Augmentation.	Diminution.			
•	•	232,100 »	268,278 59	
•	2,000 »	»	»	
•	2,000 »	232,100 »	268,278 59	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTEAUX des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1891.	votés pour l'exercice 1890.
		REPORT. . . . . fr.	230,100 »	232,100 »
		<i>Dépenses d'administration.</i>		
		ÉCOLE MILITAIRE.		
18	•	Frais de bureau . . . . .	2,500 »	
		Chauffage et éclairage . . . . .	14,000 »	
		Manipulations des élèves au laboratoire . . . . .	2,600 »	
		Indemnité aux travailleurs . . . . .	753 »	
		Ménage des domestiques : 12 hommes, à 50 centimes par jour. . . . .	2,100 »	
		Frais de transport des élèves sous-lieutenants; indemnité aux employés du service intérieur qui suivent les élèves dans leurs excursions; frais de transport des instruments, etc. . . . .	1,100 »	46,400 »
		Jury d'examen d'admission et de sortie (membres des universités et professeurs civils de l'École) . . . . .	9,000 »	45,500 »
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier du commandant de l'École et du mobilier de l'établissement; dépenses imprévues. . . . .	9,757 »	
		Achat et entretien des appareils et des instruments des cabinets de physique, de géodésie, de topographie, de mécanique . . . . .	4,500 »	
		ÉCOLE DE GUERRE.		
18 <sup>bis</sup>	•	Frais de bureau . . . . .	600 »	
		Chauffage et éclairage . . . . .	2,600 »	
		Indemnité aux travailleurs . . . . .	450 »	
		Ménage des domestiques : 3 hommes, à 50 centimes par jour . . . . .	547 50	10,150 »
		Frais de transport des élèves et des instruments . . . . .	700 »	8,150 »
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier de l'établissement; dépenses du cours de télégraphie technique; dépenses imprévues . . . . .	5,252 50	
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.	286,650 »	285,750 »
			AUGMENTATION. . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	2,000 •	232,100 •	268,278 59	
900 •	•	•	•	
2,000 •	•	53,050 •	53,049 81	
2,000 •	2,000 •	285,750 •	521,928 40	
900 •				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1891.	reçus pour l'exercice 1890.
<b>CHAPITRE VI.</b>				
<b>ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.</b>				
<i>Personnel des établissements de l'artillerie.</i>				
19	a.	Traitement du personnel de la manufacture d'armes . . . . . fr. 13,150 »	66,375 »	66,375 »
	b.	— — de la fonderie de canons . . . . . 25,200 »		
	c.	— — de l'arsenal de construction . . . . . 22,000 »		
	d.	— — de l'école de pyrotechnie . . . . . 1,925 »		
	e.	— — de l'école de tir. . . . . 3,500 »		
<i>Matériel de l'artillerie.</i>				
	a.	Dépenses diverses dans les places, les arsenaux et les magasins de guerre, le polygone et l'école de tir, les batteries et le parc de l'armée de campagne. — Chauffage et éclairage des bureaux des comptables du matériel; indemnité de logement aux gardes d'artillerie non logés aux frais de l'État. Indemnités aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire . . . . . 261,853 20		
	b.	Fabrication de cartouches embouties, capsules, étoupilles à friction, culots, charges, munitions et artifices divers; emboilage de projectiles, etc., achat de capsules à balle, de mét aux et de matières diverses . . . . . 365,858 89		
	c.	Fabrication de poudres de guerre . . . . . 80,000 »		
<b>Manufacture d'armes.</b>				
20	d.	Fabrication ou achat d'armes neuves y compris celles destinées aux officiers de l'armée; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement des corps et des officiers de l'armée; réparation et transformation d'armes à feu qui se trouvent dans les magasins des corps et dans les arsenaux.		
		<i>L'exécution de ces travaux donnera lieu aux dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux . . . . . fr. 85,886 23		
		Salaire des ouvriers . . . . . 218,800 »		
		Menues dépenses . . . . . 2,000 »		
		————— 504,686 23		
<b>Fonderie de canons.</b>				
		Fabrication de bouches à feu, projectiles, matériel en fer, etc.		
	e.	<i>L'exécution de ces travaux nécessitera les dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux . . . . . fr. 62,841 79		
		Salaire des ouvriers . . . . . 28,048 »		
		Menues dépenses . . . . . 1,850 »		
		————— 93,740 79		
		—————		
		A REPORTER. . . . . fr. 1,105,008 11	66,375 »	66,375 »

# ARTILLERIE.

Cette arme se compose :

- 1° D'un état-major particulier;
- 2° De 4 régim<sup>ts</sup> de campagne { les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> régim<sup>ts</sup> chacun de 3 batteries montées, de 1 batterie montée de réserve, de 1 batterie destinée à atteler 2 colonnes de munitions et d'un dépôt; les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> — — — — — 2 — — à cheval, 7 batt. montées et 2 batt. montées de réserve, de 1 batt. montée destinée à atteler 3 colonnes de munitions et d'un dépôt;
- 3° De 4 régim<sup>ts</sup> de forte- { les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> régim<sup>ts</sup> chacun de 14 batteries de forteresse, de 2 batteries de réserve et 1 batterie de dépôt; resse formés, savoir : le 8<sup>e</sup> régiment de 16 batteries de forteresse, de 2 batteries de réserve et 1 batterie de dépôt;
- 4° De 4 compagnies spéciales : 1 de pontonniers, 1 d'ouvriers, 1 d'armuriers et 1 d'artilleurs;
- 5° D'un régiment du train formé d'un état-major et de 8 compagnies : 4 compagnies pour les services divisionnaires, 2 compagnies pour les services des corps d'armée, 1 compagnie pour les services du grand quartier général de l'armée de campagne, 1 compagnie de dépôt.

## OFFICIERS DES CORPS.

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE ou COMPAGNIE.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.												Totaux.		Traitement annuel.	MONTANT.	MONTANT par catégorie.	Observations.	
	Hommes.	Chevaux.	Les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> régim <sup>ts</sup> de campagne.		2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> régim <sup>ts</sup> de campagne.		5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> régim <sup>ts</sup> de forteresse.		8 <sup>e</sup> régim <sup>nt</sup> de forteresse.		Quatre COMPAGNIES SPÉCIALES.		LE TRAIN.		HOMMES.	CHEVAUX à ration forte.					
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.							
<b>États-majors des régiments.</b>																					
Colonels . . . . .	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	
Lieutenants-colonels . . . . .	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	
Majors . . . . .	8	16	6	12	6	12	6	12	6	12	6	12	6	12	6	12	6	12	6	12	
Capitaines commandants adjudants-majors . . . . .	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	
Capitaines en second adjudants-majors . . . . .	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	
Capitaines en second adjoints aux majors . . . . .	8	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Capitaines en premier quartiers-maitres . . . . .	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs . . . . .	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Capitaines en 1 <sup>er</sup> ou en 2 <sup>d</sup> administ. d'habillem <sup>ts</sup> . . . . .	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Médecins de rég <sup>ts</sup> de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
— de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
— de bat <sup>ts</sup> de 1 <sup>re</sup> — . . . . .	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
— de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Vétérinaire principal . . . . .	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
— de 1 <sup>re</sup> cl., de rég. de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> cl. . . . .	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
— de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
<b>RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.</b>																					
<b>4 batteries à cheval.</b>																					
Capitaines commandants . . . . .	1	2	4	8											4	8	5,100	20,400			
Lieutenants . . . . .	3	6	12	24											12	24	5,100	57,200			
Sous-lieutenants . . . . .																					
<b>30 batteries montées.</b>																					
Capitaines commandants . . . . .	1	2	16	52	14	28									50	60	5,100	155,000			
Lieutenants . . . . .	3	6	48	96	42	84									90	180	5,100	279,000			
Sous-lieutenants . . . . .																					
<b>6 batteries montées de réserve.</b>																					
Capitaines commandants . . . . .	1	2	2	4	4	8									6	12	5,100	50,600			
Lieutenants . . . . .	1	1	2	2	4	4									6	6	5,250	19,500			
Sous-lieutenants . . . . .	1	1	2	2	4	4									6	6	2,950	17,700			
<b>2 batteries destinées à atteler chacune 2 col. de munitions.</b>																					
Capitaines en second . . . . .	2	2	4	4											4	4	4,200	16,800			
Lieutenants . . . . .	2	2	4	4											4	4	5,250	15,000			
<b>2 batteries destinées à atteler chacune 3 col. de munitions.</b>																					
Capitaines commandants . . . . .	1	2			2	4									2	4	5,100	10,200			
Capitaines en second . . . . .	2	2			4	4									4	4	4,200	16,800			
Lieutenants . . . . .	2	2			4	4									4	4	5,250	15,000			
Sous-lieutenants . . . . .	1	1			2	2									2	2	2,950	5,900			
<b>4 batteries de dépôts.</b>																					
Capitaines commandants . . . . .	1	2	2	4	2	4									4	8	5,100	20,400			
Lieutenants . . . . .	1	1	2	2	2	2									4	4	5,250	15,000			
<b>RÉGIMENTS DE FORTERESSE.</b>																					
<b>58 batteries de siège.</b>																					
Capitaines commandants . . . . .	1						42		16						58		4,600	266,800			
Lieutenants . . . . .	1						42		16						58		2,875	166,750			
Sous-lieutenants . . . . .	1						42		16						58		2,475	145,550			
<b>8 batteries de réserve.</b>																					
Capitaines commandants . . . . .	1						6		2						8		4,600	56,800			
Lieutenants . . . . .	1						6		2						8		2,875	25,000			
<b>4 batteries de dépôt.</b>																					
Capitaines commandants . . . . .	1						5		1						4		4,600	18,400			
Lieutenants . . . . .	1						5		1						4		2,875	11,500			
<b>COMPAGNIES SPÉCIALES.</b>																					
<b>1 compagnie de pontonniers.</b>																					
Capitaine commandant . . . . .	1	1								1	1				1	1	5,100	5,100			
Lieutenants . . . . .	2	2								2	2				2	2	5,250	6,500			
Sous-lieutenants . . . . .	2	2								2	2				2	2	2,950	5,900			
<b>3 compagnies : ouvriers, armuriers et artificiers.</b>																					
Capitaine commandant . . . . .	1									3					3		4,600	15,800			
Lieutenants . . . . .	1									3					3		2,875	8,625			
Sous-lieutenants . . . . .	2									6					6		2,475	14,850			
<b>RÉGIMENT DU TRAIN.</b>																					
<b>État-major du régiment.</b>																					
Lieutenants-colonels . . . . .	1	2											1	2	2	2	7,100	7,100			
Major . . . . .	2	4											2	4	4	4	6,500	12,600			
Capitaine en second adjudant-major . . . . .	1	1											1	2	1	2	4,200	4,200			
Capitaine en premier quartier-maitre . . . . .	1												1		1		4,000	4,000			
— administ. d'habillem <sup>ts</sup> de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> cl. . . . .	1												1		1		5,450	5,450			
Médecin de bataillon de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1											1	1	1	1	3,250	3,250			
Vétérinaire de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1											1	1	1	1	5,250	5,250			
<b>7 compagnies.</b>																					
Capitaines commandants . . . . .	1	2											4	8	4	8	5,100	20,400			
— en second . . . . .	1	1											5	6	5	6	4,200	12,600			
Lieutenants . . . . .	1	1											7	7	7	7	5,250	22,750			
Sous-lieutenants . . . . .	1	1											7	7	7	7	2,950	20,650			
<b>1 compagnie de dépôt.</b>																					
Capitaines commandants . . . . .	1	1											1	1	1	1	5,100	5,100			
— en second . . . . .	1	1											1	1	1	1	4,200	4,200			
Lieutenants . . . . .	1	1											1	1	1	1	5,250	5,250			
Sous-lieutenants . . . . .	1	1											1	1	1	1	2,950	2,950			
<b>TOTAUX.</b> . . . . .	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>120</b>	<b>200</b>	<b>154</b>	<b>224</b>	<b>180</b>	<b>27</b>	<b>68</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>5</b>	<b>55</b>	<b>42</b>	<b>552(a)</b>	<b>508</b>				<b>15,500</b>	
Soit par régiment. . . . .	60	100	67	112	60	9	68	10													2,143,475

a) Officiers d'artillerie . . . . . 470  
 — du train . . . . . 29  
 Comptables . . . . . 26 } 582  
 Médecins . . . . . 18 }  
 Vétérinaires . . . . . 9 }

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT :  
 Pour ancienneté de grade . . . . . Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier . . . . . 5,487 50  
**TOTAL** . . . . . fr. 2,148,962 50  
 A DÉDUIRE ½ %, pour médicaments . . . . . fr. 10,744 81  
**RESTE** . . . . . fr. 2,158,217 69

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF			COMPOSITION DES RÉGIMENTS.								TOTALS.			NOMBRE de Journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.	
	BATTERIE.			Les 1 <sup>er</sup> ET 2 <sup>e</sup> RÉGIMENTS de campagne.				Les 3 <sup>e</sup> ET 4 <sup>e</sup> RÉGIMENTS de campagne.				Les 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> RÉGIMENTS de forteresse.								
	Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux		Hommes.	de forteresse.	de forteresse.	Hommes.	Chevaux						
		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.					de selle.						de trait.
<b>Petits états-majors des régiments.</b>																				
Adjutants sous-officiers	"	"	"	4	4	"	4	4	"	6	2	16	8	"	5,840	5 25	18,980	"		
Maréchaux des logis chefs artificiers	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	1	2	"	"	750	2 86	2,087	80		
— — secrétaires	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	1	4	"	"	1,460	2 86	4,175	60		
Trompettes-majors	"	"	"	2	2	"	2	2	"	5	1	8	4	"	1,460	2 50	5,650	"		
— brigadiers	"	"	"	2	2	"	2	2	"	5	1	8	4	"	2,920	2 58	6,949	60		
				2	2	"	2	2	"	5	1	8	4	"	2,920	1 76	5,159	20		
<b>RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.</b>																				
<b>4 batteries à cheval.</b>																				
Adjutants de batterie	1	1	"	"	"	"	4	4	"	"	"	4	4	"	1,460	2 96	4,521	60		
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	"	"	"	4	4	"	"	"	4	4	"	1,460	2 86	4,175	60		
— — fourriers	1	1	"	"	"	"	4	4	"	"	"	4	4	"	1,460	2 21	5,226	60		
Maréchaux des logis	6	6	"	"	"	"	24	24	"	"	"	24	24	"	8,760	2 21	19,559	60		
Brigadiers	6	6	"	"	"	"	24	24	"	"	"	24	24	"	8,760	1 05	9,198	"		
Trompettes	2	2	"	"	"	"	8	8	"	"	"	8	8	"	2,920	1 56	4,555	20		
Selliers, forgerons, charrois et charpentiers.	4	"	"	"	"	"	16	"	"	"	"	16	"	"	5,840	" 95	5,451	20		
Maréchaux ferrants	2	"	"	"	"	"	8	"	"	"	"	8	"	"	2,920	" 85	2,425	60		
Canonniers { de 1 <sup>re</sup> classe	14	42	40	"	"	"	56	168	160	"	"	56	168	160	20,440	" 88	17,987	20		
de 2 <sup>e</sup> classe	70	"	"	"	"	"	280	"	"	"	"	280	"	"	"	" 85	84,826	"		
	107	59	40									280	168	160	102,200	" 85				
<b>30 batteries montées.</b>																				
Adjutants de batterie	1	1	"	16	16	"	14	14	"	"	"	50	50	"	10,950	2 96	52,412	"		
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	16	16	"	14	14	"	"	"	50	50	"	10,950	2 86	51,517	"		
— — fourriers	1	1	"	16	16	"	14	14	"	"	"	50	50	"	10,950	2 21	24,199	50		
Maréchaux des logis	6	6	"	96	96	"	84	84	"	"	"	180	180	"	65,700	2 21	145,197	"		
Brigadiers { à cheval	2	2	"	52	52	"	28	28	"	"	"	60	60	"	21,900	1 05	22,095	"		
à pied	4	"	"	64	"	"	56	"	"	"	"	120	"	"	45,800	" 98	42,924	"		
Trompettes	2	"	"	32	32	"	28	28	"	"	"	60	60	"	21,900	1 56	54,164	"		
Selliers, forgerons, ajusteurs et charpentiers.	4	2	"	64	"	"	56	"	"	"	"	120	"	"	45,800	" 87	58,106	"		
Maréchaux ferrants	1	"	"	16	"	"	14	"	"	"	"	50	"	"	10,950	" 85	9,088	50		
Canonniers { de 1 <sup>re</sup> classe	6	"	"	96	"	"	84	"	"	"	"	180	"	"	65,700	" 78	51,246	"		
de 2 <sup>e</sup> classe	28	"	"	448	"	"	392	"	"	"	"	840	"	"	506,600	" 66	202,556	"		
Conducteurs { de 1 <sup>re</sup> classe	6	"	"	96	"	"	84	"	"	"	"	180	"	"	65,700	" 88	57,816	"		
de 2 <sup>e</sup> classe	24	"	40	584	"	640	556	"	560	"	"	720	"	1,200	262,800	" 85	218,124	"		
	86	15	40									720	"	1,200	262,800	" 85				
<b>6 batteries montées de réserve.</b>																				
Adjutants de batterie	1	1	"	2	2	"	4	4	"	"	"	6	6	"	2,190	2 96	6,482	40		
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	2	2	"	4	4	"	"	"	6	6	"	2,190	2 86	6,265	40		
Maréchaux des logis	4	4	"	8	8	"	16	16	"	"	"	24	24	"	8,760	2 21	19,559	60		
Brigadiers { à cheval	2	2	"	4	4	"	8	8	"	"	"	12	12	"	4,580	1 05	4,599	"		
à pied	4	"	"	8	"	"	16	"	"	"	"	24	"	"	8,760	" 98	8,584	80		
Trompettes	1	1	"	2	2	"	4	4	"	"	"	6	6	"	2,190	1 56	3,416	40		
Selliers, forgerons, charrois et charpentiers.	4	"	"	8	"	"	16	"	"	"	"	24	"	"	8,760	" 87	7,621	20		
Maréchaux ferrants	1	"	"	2	"	"	4	"	"	"	"	6	"	"	2,190	" 85	1,817	70		
	18	9	"									6	6	"	2,190	" 85				
<b>2 batteries destinées à atteler chacune 2 col. de munitions</b>																				
Adjutants de batterie	1	1	"	2	2	"	"	"	"	"	"	2	2	"	750	2 96	2,160	80		
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	2	2	"	"	"	"	"	"	2	2	"	750	2 86	2,087	80		
Maréchaux des logis	5	5	"	6	6	"	"	"	"	"	"	6	6	"	2,190	2 21	4,859	90		
Brigadiers à cheval	1	1	"	2	2	"	"	"	"	"	"	2	2	"	750	1 05	766	50		
Brigadiers à pied	1	"	"	2	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	750	" 98	715	40		
Trompettes	1	1	"	2	2	"	"	"	"	"	"	2	2	"	750	1 56	1,158	80		
Selliers, forgerons, ajusteurs, charpentiers	4	"	"	8	"	"	"	"	"	"	"	8	"	"	2,920	" 87	2,540	40		
Maréchaux ferrants	1	"	"	2	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	750	" 85	605	90		
	15	7	"									2	2	"	750	" 85				
<b>2 batteries destinées à atteler chacune 3 col. de munitions.</b>																				
Adjutants de batterie	1	1	"	"	"	"	2	2	"	"	"	2	2	"	750	2 96	2,160	80		
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	"	"	"	2	2	"	"	"	2	2	"	750	2 86	2,087	80		
Maréchaux des logis	5	5	"	"	"	"	6	6	"	"	"	6	6	"	2,190	2 21	4,859	90		
Brigadiers à cheval	2	2	"	"	"	"	4	4	"	"	"	4	4	"	1,460	1 05	1,555	"		
Brigadiers à pied	1	"	"	"	"	"	2	"	"	"	"	2	"	"	750	" 98	715	40		
Trompettes	1	1	"	"	"	"	2	2	"	"	"	2	2	"	750	1 56	1,158	80		
Selliers, forgerons, ajusteurs, charpentiers.	4	"	"	"	"	"	8	"	"	"	"	8	"	"	2,920	" 87	2,540	40		
Maréchaux ferrants	1	"	"	"	"	"	2	"	"	"	"	2	"	"	750	" 85	605	90		
	14	8	"									2	2	"	750	" 85				
<b>4 batteries de dépôt.</b>																				
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	2	2	"	2	2	"	"	"	4	4	"	1,460	2 86	4,175	60		
Maréchaux des logis fourriers	1	1	"	2	2	"	2	2	"	"	"	4	4	"	1,460	2 21	5,226	60		
Maréchaux des logis gardes-magasins	1	"	"	2	"	"	2	"	"	"	"	4	"	"	1,460	1 98	2,890	80		
Maréchaux des logis	2	2	"	4	4	"	4	4	"	"	"	8	8	"	2,920	2 21	6,455	20		
Maréchaux des logis armuriers	1	"	"	2	"	"	2	"	"	"	"	4	"	"	1,460	1 98	2,890	80		
Maîtres selliers, tailleurs et bottiers.	5	"	"	6	"	"	6	"	"	"	"	12	"	"	4,580	" 84	5,679	20		
Brigadiers à pied	2	"	"	4	"	"	4	"	"	"	"	8	"	"	2,920	" 98	2,861	60		
Trompettes	1	1	"	2	2	"	2	2	"	"	"	4	4	"	1,460	1 56	2,277	60		
Ouvriers selliers.	5	"	"	6	"	"	6	"	"	"	"	12	"	"	4,580	" 87	5,810	60		
	15	5	"									4	4	"	1,460	" 87				
<b>RÉGIMENTS DE FORTERESSE.</b>																				
<b>58 batteries de forteresse.</b>																				
Adjutants de batterie	1	"	"	"	"	"	"	"	"	42	16	58	"	"	21,170	2 60	55,042	"		
Maréchaux des logis chefs	1	"	"	"	"	"	"	"	"	42	16	58	"	"	21,170	2 50	52,925	"		
— — fourriers	1	"	"	"	"	"	"	"	"	42	16	58	"	"	21,170	1 98	41,916	60		
Maréchaux des logis	5	"	"	"	"	"	"	"	"	210	80	290	"	"	103,850	1 98	209,585	"		
Brigadiers	6	"	"	"	"	"	"	"	"	252	96	348	"	"	127,020	" 98	124,479	60		
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	84	32	116	"	"	42,540	1 44	60,969	60		
Charrons, forgerons et charpentiers.	5	"	"	"	"	"	"	"	"	126	48	174	"	"	65,510	" 87	55,255	70		
Canonniers { de 1 <sup>re</sup> classe	8	"	"	"	"	"	"	"	"	556	128	684	"	"	169,560	" 78	152,100	80		
de 2 <sup>e</sup> classe	59	"	"	"	"	"	"	"	"	1,658	624	2,282	"	"	825,650	" 66	544,915	80		
	66	"	"																	

TROUPES (suite).

GRADES.	EFFECTIF			COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.											TOTALS.			NOMBRE de journées.	SOLDE par journalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.
	de chaque BATTERIE OU COMPAGNIE.			Les 1 <sup>er</sup> ET 3 <sup>e</sup> RÉGIMENTS de campagne.			Les 2 <sup>e</sup> ET 4 <sup>e</sup> RÉGIMENTS de campagne.			Les 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> RÉGIMENTS de forteresse.	Le 8 <sup>e</sup> RÉGIMENT de forteresse.	RÉGIMENT DU TRAIN.			COMPAGNIES spéciales.							
	Hommes.	Chevaux de selle. de trait.		Hommes.	Chevaux de selle. de trait.		Hommes.	Chevaux de selle. de trait.				Hommes.	Chevaux de selle. de trait.		Hommes.	Chevaux de selle. de trait.						
REPORT . . . . .	"	"	"	1,480	258	640	1,774	488	720	2,862	1,086	"	"	"	"	7,202	746	1,560	2,628,750	"	"	2,564,402 40
<b>COMPAGNIES SPÉCIALES.</b>																						
<b>1 compagnie de pontonniers.</b>																						
Maréchal des logis chef . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"	505	2 74	1,000 10		
— — constructeur . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"	505	2 74	1,000 10		
— — fourrier . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"	505	2 19	799 55		
Maréchaux des logis . . . . .	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	10	"	5,050	2 19	7,995 50		
Brigadiers . . . . .	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	10	"	5,050	1 15	4,197 50		
Trompettes . . . . .	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	"	750	1 44	1,051 20		
Maîtres-ouvriers . . . . .	20	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	20	"	7,500	1 05	7,605 "		
Pontonniers de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	20	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	20	"	7,500	" 88	6,424 "		
— de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	72	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	72	72	"	26,280	" 78	20,498 40		
	137	"	"																		50,629 15	
<b>1 compagnie d'ouvriers.</b>																						
Adjudant de batterie . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"	505	5 21	1,171 65		
Maréchal des logis chef . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"	505	5 11	1,155 15		
— — fourrier . . . . .	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	"	750	2 44	1,781 20		
Maréchaux des logis . . . . .	14	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	14	14	"	5,110	2 44	12,468 40		
Brigadiers . . . . .	12	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	12	12	"	4,580	1 08	4,750 40		
Trompettes . . . . .	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	"	750	1 44	1,051 20		
Ouvriers { de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	50	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	50	50	"	18,250	" 98	17,885 "		
{ de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	95	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	95	95	"	55,945	" 78	26,477 10		
	175	"	"																		66,700 10	
<b>1 compagnie d'armuriers.</b>																						
Maréchal des logis chef . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"	505	2 50	912 50		
— — fourrier . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"	505	1 98	722 70		
Maréchaux des logis . . . . .	8	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	8	8	"	2,920	1 98	5,781 60		
Brigadiers . . . . .	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	10	"	5,050	" 98	5,577 "		
Trompettes . . . . .	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	"	750	1 44	1,051 20		
Canonnières armuriers { de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	12	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	12	12	"	4,580	" 78	5,416 40		
{ de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	96	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	96	96	"	35,040	" 66	25,126 40		
	150	"	"																		58,587 80	
<b>1 compagnie d'artificiers.</b>																						
Maréchal des logis chef . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"	505	2 50	912 50		
— — fourrier . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"	505	1 98	722 70		
Maréchaux des logis . . . . .	8	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	8	8	"	2,920	1 98	5,781 60		
Brigadiers . . . . .	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	10	"	5,050	" 98	5,577 "		
Trompettes . . . . .	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	"	750	1 44	1,051 20		
Canonnières artificiers { de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	20	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	20	"	7,500	" 78	5,694 "		
{ de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	60	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	60	60	"	21,900	" 66	14,454 "		
	102	"	"																		52,195	
<b>RÉGIMENT DU TRAIN.</b>																						
<b>Petit état-major.</b>																						
Adjudant sous-officier . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	750	5 25	2,572 50		
Brigadier-trompette . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	505	1 76	642 40		
Maréchal des logis chef secrétaire . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	505	2 84	1,056 60		
<b>Compagnies.</b>																						
Maréchaux des logis chefs . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7	"	"	2,555	2 84	7,256 20		
Premiers maréchaux des logis . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7	"	"	2,555	2 54	5,978 70		
Maréchaux des logis fourriers . . . . .	1	8	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7	"	"	2,555	2 19	5,595 45		
Maréchaux des logis . . . . .	4	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	28	"	"	10,220	2 19	22,581 80		
Brigadiers . . . . .	5	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	55	"	"	12,775	1 05	13,415 75		
Trompettes . . . . .	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	14	56	"	5,110	1 54	7,869 40		
Maréchaux ferrants . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7	"	"	2,555	" 85	2,120 65		
Selliers . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7	"	"	2,555	" 87	2,222 85		
Conducteurs { de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	7	"	50 ou 52	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	49	"	218	17,885	" 88	15,758 80		
{ de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	50	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	210	"	"	76,650	" 85	65,619 50		
	55	8	50 ou 52																		150,247 60	
<b>1 compagnie de dépôt.</b>																						
Maréchal de logis chef . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	505	2 84	1,056 60		
Premier maréchal des logis . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	505	2 54	854 10		
Maréchal des logis fourrier . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	505	2 19	799 55		
— — garde-magasin . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	505	1 98	722 70		
— — armurier . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	505	1 98	722 70		
Maîtres sellier, tailleur et bottier . . . . .	5	6	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5	6	"	1,095	" 84	919 80		
Maréchaux des logis . . . . .	4	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4	"	"	1,460	2 19	5,197 40		
Brigadiers . . . . .	5	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5	"	"	1,825	1 05	1,916 25		
Trompettes . . . . .	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	750	1 54	1,124 20		
Maréchaux ferrants . . . . .	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	750	" 85	605 90		
Selliers, charrons, forgerons . . . . .	6	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	6	"	"	2,190	" 87	1,905 50		
	27	6	"	1,480	258	640	1,774	488	720	2,862	1,086	402	62	218	544	8,148	808	1,578	2,974,020			15,804 50
Soit par régiment . . . . .	740	129	520	887	244	560	954	1,086	402	62	218										2,916,564 55	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	voies	de	
		pour l'exercice	l'exercice	
		1889.	1888.	
.	.	66,375 »	66,374 32	
.	.	66,375 »	66,374 32	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.
		Report. . . . fr. 1,105,698 11	66,375 »	66,375 »
		<b>Arsenal de construction.</b>		
		Construction d'affûts et de voitures, avec leurs armements, dépendances et harnais, réparation du matériel détérioré par l'usage.		
		<i>L'exécution de ces travaux occasionnera les dépenses suivantes :</i>		
	f.	Achat de matériaux . . . . . fr. 60,451 89		
		Salaire des ouvriers . . . . . 88,100 »		
		Menus dépenses . . . . . 2,800 »	1,302,450 »	1,302,450 »
		————— 160,351 89		
20 (suite)	g.	Frais de bureau, achats, dépenses diverses de l'école de pyrotechnie. . . . . 5,400 »		
	h.	Achat de bois pour former un approvisionnement à l'arsenal d'Anvers . . . . . 25,000 »		
	i.	Dépenses résultant de l'achat et de la confection de modèles de constructions d'artillerie . . . . . 4,000 »		
	k.	Dépenses diverses et menus achats . . . . . 2,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.	1,368,825 »	1,368,825 »

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		totés	de	
ACCROISSANT.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1889.	l'exercice 1888.	
.	.	66,575 .	66,574 32	
.	.	1,302,450 .	1,302,450 .	
.	.	1,568,825 .	1,568,824 32	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1891.	votés pour l'exercice 1890.
<b>CHAPITRE VII.</b>				
<b>MATÉRIEL DU GÉNIE.</b>				
<b>Entretien ordinaire.</b>				
	a.	Bâtiments militaires . . . . . fr. 391,662 *		
		Ouvrages de fortification . . . . . 28,265 *		
		Ouvrages mixtes . . . . . 10,715 *		
		————— 430,642 *		
		Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement et plantation des terrains de l'État dans les places, au camp de Beverloo et au polygone de Brasschaet.		
	b.	Bâtiments militaires . . . . . fr. 441,431 *		
		Ouvrages de fortification . . . . . 271,841 *		
		Ouvrages mixtes . . . . . 16,086 *		
21		————— 729,358 *		
	c.	Frais de surveillance générale et service des bureaux du génie . . . . . 100,000 *	1,550,000 »	1,550,000 »
	d.	Achat d'immeubles; expropriations; location de bâtiments et de terrains pour le service militaire dans les places; location de bâtiments et frais d'ameublement pour les généraux qui ont droit au logement, ou indemnité représentative pour ceux de ces officiers qui sont privés d'un logement gratuit; location de terrains pour tirs à la cible; indemnité de logement aux gardes du génie non logés gratuitement; abonnement pour le service des eaux et pour l'éclairage des bâtiments militaires. . . . . 147,500 *		
	e.	Frais d'instruction théorique et pratique des troupes du génie, service télégraphique et téléphonique et acquisition de matériel . . . . . 100,000 »		
	f.	Achat d'outils et de matériel roulant pour le parc du génie. . . . . 20,000 »		
	g.	Levé des plans des terrains et bâtiments militaires; frais de dessinateurs temporaires; indemnité aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire, etc. 2,500 *		
	h.	Indemnités à payer pour dégâts causés aux propriétés et aux récoltes par les manœuvres des troupes . . . . . 20,000 *		
<b>TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.</b>			<b>1,550,000 »</b>	<b>1,550,000 »</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.						TOTAL par place.	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			DÉPENSES ÉVENTUELLES POUR (Litt. a.) Entretien ordinaire.			(Litt. b.) Constructions, modifications, ré- parations et renouvellements, dé- frichement, ensauvagement, etc.				
				Établissements militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.	Établissements militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.		
				<b>1<sup>re</sup> direction des fortifications.</b>							
				Anvers (enceinte) . . .	64,000	4,500	700	105,197	11,871	5,000	191,268
				— 1 <sup>er</sup> secteur . . .	1,200	500	200	315	»	»	2,215
				— 2 <sup>e</sup> — . . .	7,185	215	220	10,240	14,500	2,400	24,660
				— 3 <sup>e</sup> — . . .	6,785	280	120	6,668	117,600	»	131,453
				— 4 <sup>e</sup> — . . .	4,500	1,500	450	4,555	7,920	310	12,835
				— 5 <sup>e</sup> — . . .	5,320	5,250	5,350	5,816	17,575	7,315	46,626
				Beveren . . .	1,000	»	»	400	»	»	1,400
				Brasschaet . . .	4,600	»	400	6,650	»	»	11,650
				Contich . . .	1,350	»	»	4,900	»	»	6,250
				Lierre . . .	2,100	»	»	6,320	»	»	8,320
				— fort de Lierre . . .	500	1,200	150	»	6,300	»	7,950
				Malines . . .	13,300	»	»	14,600	»	»	27,900
				— fort de Waelhem . . .	500	1,200	150	5,300	»	»	6,950
				Saint-Bernard . . .	5,000	»	50	7,010	»	503	12,513
				<b>2<sup>e</sup> direction.</b>							
				Alost . . .	2,850	»	»	4,325	»	»	7,075
				Audenarde . . .	4,235	»	»	7,950	»	»	12,165
				Bruges . . .	10,000	»	25	10,000	»	»	20,025
				Courtrai . . .	700	»	»	1,550	»	»	2,250
				Gand . . .	26,250	»	»	30,450	»	»	56,700
				Menin . . .	1,000	»	»	2,500	»	»	3,500
				Ostende . . .	4,200	»	»	11,000	»	»	15,200
				Saint-Nicolas . . .	900	»	»	»	»	»	900
				Termonde . . .	14,400	2,600	140	14,848	89,750	»	121,738
				Ypres . . .	7,600	»	»	7,700	»	»	15,200
				<b>3<sup>e</sup> direction.</b>							
				Arlon . . .	1,400	»	»	2,500	»	»	3,900
				Beverloo (camp de) . . .	51,050	»	»	27,816	»	»	68,866
				Bouillon . . .	1,000	»	»	2,970	»	»	3,970
				Hasselt . . .	2,900	»	»	4,178	»	»	6,978
				Huy . . .	1,000	»	»	1,986	»	»	2,886
				— Ville . . .	23,500	»	»	18,105	»	»	41,605
				Liège { Citadelle . . .	6,300	1,800	900	9,982	»	»	18,982
				— Chartreuse . . .	2,500	1,200	300	3,990	»	»	7,990
				Mariembourg . . .	700	»	»	1,770	»	»	2,470
				Namur { Ville . . .	17,940	»	60	7,006	»	»	25,006
				— Citadelle . . .	5,500	4,350	850	5,575	2,500	»	18,375
				Philippeville . . .	1,500	»	»	1,500	»	»	3,000
				Saint-Trond . . .	1,200	»	»	819	»	»	2,019
				Verviers . . .	1,500	»	»	1,830	»	»	3,330
				<b>4<sup>e</sup> direction.</b>							
				Ath . . .	1,500	»	»	1,700	»	»	3,200
				Bruxelles . . .	85,187	»	150	36,128	»	»	89,765
				Charleroi . . .	3,100	»	»	1,000	»	»	4,100
				Diest { Ville . . .	2,210	3,140	140	5,112	2,535	720	12,157
				— Citadelle . . .	1,260	400	200	3,415	1,400	36	6,891
				Louvain . . .	11,500	»	»	7,970	»	»	19,470
				Mons . . .	11,000	»	»	5,645	»	»	16,645
				Tirlemont . . .	5,500	»	»	2,560	»	»	6,060
				Tournai . . .	11,000	»	»	12,900	»	»	23,900
				Vilvorde . . .	5,940	»	»	7,710	»	»	13,650
				Wavre . . .	1,000	»	»	1,010	»	»	2,010
		1,550,000	1,634,946 73	<b>TOTAUX . . .</b>						1,160,000	
		1,550,000	1,634,946 73		391,662	28,265	10,715	441,431	271,841	16,086	
					430,642			729,558			

## BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.
<b>CHAPITRE VIII.</b>				
<b>PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.</b>				
<i>Pain.</i>				
22	a.	a) 15,070,545 rations de pain, à 14 centimes . . . . . fr. 2,195,136 30		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission . . . . . 162,551 35		
		Reste. . . . . fr. 2,032,584 95		
<i>Viande.</i>				
23	b.	b) 15,006,020 rations, à 31 centimes. . . . . fr. 4,850,745 20	6,562,090	8,872,090
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission . . . . . 327,240 15		
		TOTAL. . . . . fr. 6,562,090		
<i>Fourrages en nature.</i>				
23	c.	1,745,240 rations fortes, pour tous les chevaux d'officiers et pour les chevaux de troupe des guides et de l'artillerie, à fr. 1 55 . . . . . fr. 2,353,374		
		1,342,470 rations ordinaires pour les chevaux de troupe des régiments de lanciers et de chasseurs, à fr. 1 50 . . . . . 1,745,211		
		4,098,585	4,029,194	4,262,594
A DÉDUIRE, pour chevaux manquants. . . . . 60,391				
RESTE. . . . . fr. 4,029,194				
A REPORTER. . . . . fr. 10,591,284			10,591,284	11,135,584

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1880.	DÉPENSES de l'exercice 1882.	OBSERVATIONS.																																																					
ACCROISSMENT.	DIMINUTION.																																																								
				<p>a) Décomposition de ces rations . . .</p> <table border="1"> <tr> <td>Infanterie . . . . .</td> <td>10,515,650</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td>2,096,560</td> </tr> <tr> <td>Artillerie . . . . .</td> <td>2,974,020</td> </tr> <tr> <td>Génie . . . . .</td> <td>523,045</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration . . . . .</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>16,287,395</b></td> </tr> </table>	Infanterie . . . . .	10,515,650	Cavalerie . . . . .	2,096,560	Artillerie . . . . .	2,974,020	Génie . . . . .	523,045	Bataillon d'administration . . . . .	178,120	<b>Total</b>	<b>16,287,395</b>																																									
Infanterie . . . . .	10,515,650																																																								
Cavalerie . . . . .	2,096,560																																																								
Artillerie . . . . .	2,974,020																																																								
Génie . . . . .	523,045																																																								
Bataillon d'administration . . . . .	178,120																																																								
<b>Total</b>	<b>16,287,395</b>																																																								
				<p>A déduire.</p> <table border="1"> <tr> <td>Infanterie . . . . .</td> <td>65,500</td> <td>279,100</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td>55,000</td> <td>75,700</td> </tr> <tr> <td>Artillerie . . . . .</td> <td>45,000</td> <td>72,500</td> </tr> <tr> <td>Génie . . . . .</td> <td>3,000</td> <td>11,500</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration . . . . .</td> <td>550</td> <td>4,600</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>146,850</b></td> <td><b>443,000</b></td> </tr> </table> <p>RESTE . . . . . 589,850</p>	Infanterie . . . . .	65,500	279,100	Cavalerie . . . . .	55,000	75,700	Artillerie . . . . .	45,000	72,500	Génie . . . . .	3,000	11,500	Bataillon d'administration . . . . .	550	4,600	<b>Total</b>	<b>146,850</b>	<b>443,000</b>																																			
Infanterie . . . . .	65,500	279,100																																																							
Cavalerie . . . . .	55,000	75,700																																																							
Artillerie . . . . .	45,000	72,500																																																							
Génie . . . . .	3,000	11,500																																																							
Bataillon d'administration . . . . .	550	4,600																																																							
<b>Total</b>	<b>146,850</b>	<b>443,000</b>																																																							
	310,900	7,030,300	0,541,205 75	<p>b) Décomposition de ces rations . . .</p> <table border="1"> <tr> <td>Infanterie . . . . .</td> <td>10,515,650</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td>2,096,560</td> </tr> <tr> <td>Artillerie . . . . .</td> <td>2,974,020</td> </tr> <tr> <td>Génie . . . . .</td> <td>523,045</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration . . . . .</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>16,287,395</b></td> </tr> </table>	Infanterie . . . . .	10,515,650	Cavalerie . . . . .	2,096,560	Artillerie . . . . .	2,974,020	Génie . . . . .	523,045	Bataillon d'administration . . . . .	178,120	<b>Total</b>	<b>16,287,395</b>																																									
Infanterie . . . . .	10,515,650																																																								
Cavalerie . . . . .	2,096,560																																																								
Artillerie . . . . .	2,974,020																																																								
Génie . . . . .	523,045																																																								
Bataillon d'administration . . . . .	178,120																																																								
<b>Total</b>	<b>16,287,395</b>																																																								
				<p>A déduire.</p> <table border="1"> <tr> <td>Infanterie . . . . .</td> <td>65,500</td> <td>279,100</td> <td>30,625</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td>55,000</td> <td>75,700</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Artillerie . . . . .</td> <td>45,000</td> <td>72,500</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Génie . . . . .</td> <td>3,000</td> <td>11,500</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administén. . . . .</td> <td>550</td> <td>4,600</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>146,850</b></td> <td><b>443,000</b></td> <td><b>30,625</b></td> </tr> </table> <p>RESTE . . . . . 15,666,920</p>	Infanterie . . . . .	65,500	279,100	30,625	Cavalerie . . . . .	55,000	75,700	"	Artillerie . . . . .	45,000	72,500	"	Génie . . . . .	3,000	11,500	"	Bataillon d'administén. . . . .	550	4,600	"	<b>Total</b>	<b>146,850</b>	<b>443,000</b>	<b>30,625</b>																													
Infanterie . . . . .	65,500	279,100	30,625																																																						
Cavalerie . . . . .	55,000	75,700	"																																																						
Artillerie . . . . .	45,000	72,500	"																																																						
Génie . . . . .	3,000	11,500	"																																																						
Bataillon d'administén. . . . .	550	4,600	"																																																						
<b>Total</b>	<b>146,850</b>	<b>443,000</b>	<b>30,625</b>																																																						
	235,400	4,262,504	3,401,060 47	<p>c) Décomposition du nombre de rations de fourrages:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">ARMES.</th> <th colspan="2">NOMBRE de chevaux</th> <th colspan="2">NOMBRE DE RATIONS</th> </tr> <tr> <th>d'officiers.</th> <th>de troupe.</th> <th>fortes.</th> <th>ordinaires.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Cavalerie . . . . .</td> <td>Guides . . . . .</td> <td>164</td> <td>1,226</td> <td>507,350</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Lanciers . . . . .</td> <td>528</td> <td>2,452</td> <td>119,720</td> <td>894,980</td> </tr> <tr> <td>Chasseurs . . . . .</td> <td>164</td> <td>1,226</td> <td>59,860</td> <td>447,400</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Artillerie . . . . .</td> <td>De campagne et train . . . . .</td> <td>471</td> <td>2,386</td> <td>1,042,805</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>De siège . . . . .</td> <td>57</td> <td>"</td> <td>13,805</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAUX . . . . .</b></td> <td><b>1,164</b></td> <td><b>7,200</b></td> <td><b>1,745,240</b></td> <td><b>1,342,470</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>544,500</td> <td>11,202,804</td> <td>0,832,266 20</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS		d'officiers.	de troupe.	fortes.	ordinaires.	Cavalerie . . . . .	Guides . . . . .	164	1,226	507,350	"	Lanciers . . . . .	528	2,452	119,720	894,980	Chasseurs . . . . .	164	1,226	59,860	447,400	Artillerie . . . . .	De campagne et train . . . . .	471	2,386	1,042,805	"	De siège . . . . .	57	"	13,805	"	<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>1,164</b>	<b>7,200</b>	<b>1,745,240</b>	<b>1,342,470</b>									544,500	11,202,804	0,832,266 20	
ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS																																																						
	d'officiers.	de troupe.	fortes.	ordinaires.																																																					
Cavalerie . . . . .	Guides . . . . .	164	1,226	507,350	"																																																				
	Lanciers . . . . .	528	2,452	119,720	894,980																																																				
	Chasseurs . . . . .	164	1,226	59,860	447,400																																																				
Artillerie . . . . .	De campagne et train . . . . .	471	2,386	1,042,805	"																																																				
	De siège . . . . .	57	"	13,805	"																																																				
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>1,164</b>	<b>7,200</b>	<b>1,745,240</b>	<b>1,342,470</b>																																																					
	544,500	11,202,804	0,832,266 20																																																						

## BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTERES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1891.	voies pour l'exercice 1890.
		Report. . . . . fr.	10,591,284	11,135,584
		<i>Casernement des hommes a).</i>		
		Loyer des fournitures appartenant à la Société des lits militaires. (Contrat du 1 <sup>er</sup> octobre 1872 modifié par celui du 31 décembre 1877.)		
	a.	1,200 lits à deux places, à 20 francs par lit . . . . . fr. 24,000		
		59,000 — à une place 15 — . . . . . 585,000		
		609,000		
		Fournitures appartenant aux communes.		
	b.	b) 2,200,000 journées d'occupation de fournitures appartenant aux communes, à raison de 5 centimes . . . . . fr. 110,000		
		Fournitures appartenant à l'État.		
	c.	c) 881,605 journées d'occupation de fournitures appartenant à l'État, à raison de 2 centimes. . . . . fr. 17,655 90	769,450	769,450
		Dépenses diverses.		
		Lavage de couvertures, sacs de campement et menues réparations . . . fr. 4,755		
	d.	Renouvellement de couvertures et de sacs de campement; achat de toiles pour traversins, de tentes pour les bivacs, matelas, draps de lit, laine, et couchettes de fer et de bois . . . . . 28,081 10		
		32,816 10		
		TOTAL. . . . . fr. 769,450		
		<i>Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.</i>		
		Infanterie . . . . . fr. 45,000		
		Cavalerie. . . . . 46,000		
		Artillerie. . . . . 12,000		
		Génie. . . . . 1,900		
		Bataillon d'administration . . . . . 100		
		105,000	105,000	
		A REPORTER. . . . . fr. 11,405,754	11,405,754	12,010,034

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.																																															
Augmentation.	Diminution.	Totals pour l'exercice 1889.	de l'exercice 1888.																																																
•	544,500	11,202,804	9,852,266 20																																																
				<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>n) Décomposition des journées d'occupation.</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>{</td> <td>Infanterie . . . . .</td> <td>10,315,650</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td>2,096,560</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Artillerie . . . . .</td> <td>2,574,020</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Génie . . . . .</td> <td>625,045</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Bataillon d'administration . . . . .</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td></td> <td><b>Total . . . . .</b></td> <td><b>16,287,395</b></td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>40,200 fournitures de la Compté des lits militaires, à 365 jours d'occupation . . . . .</td> <td>14,673,000</td> <td>journées.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>A déduire 1/10 pour non-occupation . . . . .</td> <td>1,467,500</td> <td>&gt;</td> </tr> <tr> <td></td> <td><b>Reste . . . . .</b></td> <td><b>13,205,700</b></td> <td>&gt;</td> </tr> <tr> <td></td> <td>b) Fournitures appartenant aux communes . . . . .</td> <td>2,200,000</td> <td>&gt;</td> </tr> <tr> <td></td> <td>c) — — à l'État . . . . .</td> <td>881,625</td> <td>&gt;</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td><b>TOTAL ÉGAL.</b></td> <td><b>16,287,395</b></td> </tr> </tbody> </table>	JOURNÉES.		n) Décomposition des journées d'occupation.	<table border="0"> <tr> <td>{</td> <td>Infanterie . . . . .</td> <td>10,315,650</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td>2,096,560</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Artillerie . . . . .</td> <td>2,574,020</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Génie . . . . .</td> <td>625,045</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Bataillon d'administration . . . . .</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td></td> <td><b>Total . . . . .</b></td> <td><b>16,287,395</b></td> </tr> </table>	{	Infanterie . . . . .	10,315,650		Cavalerie . . . . .	2,096,560		Artillerie . . . . .	2,574,020		Génie . . . . .	625,045		Bataillon d'administration . . . . .	178,120		<b>Total . . . . .</b>	<b>16,287,395</b>		40,200 fournitures de la Compté des lits militaires, à 365 jours d'occupation . . . . .	14,673,000	journées.		A déduire 1/10 pour non-occupation . . . . .	1,467,500	>		<b>Reste . . . . .</b>	<b>13,205,700</b>	>		b) Fournitures appartenant aux communes . . . . .	2,200,000	>		c) — — à l'État . . . . .	881,625	>				<b>TOTAL ÉGAL.</b>	<b>16,287,395</b>
JOURNÉES.																																																			
n) Décomposition des journées d'occupation.	<table border="0"> <tr> <td>{</td> <td>Infanterie . . . . .</td> <td>10,315,650</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td>2,096,560</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Artillerie . . . . .</td> <td>2,574,020</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Génie . . . . .</td> <td>625,045</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Bataillon d'administration . . . . .</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td></td> <td><b>Total . . . . .</b></td> <td><b>16,287,395</b></td> </tr> </table>	{	Infanterie . . . . .	10,315,650		Cavalerie . . . . .	2,096,560		Artillerie . . . . .	2,574,020		Génie . . . . .	625,045		Bataillon d'administration . . . . .	178,120		<b>Total . . . . .</b>	<b>16,287,395</b>																																
{	Infanterie . . . . .	10,315,650																																																	
	Cavalerie . . . . .	2,096,560																																																	
	Artillerie . . . . .	2,574,020																																																	
	Génie . . . . .	625,045																																																	
	Bataillon d'administration . . . . .	178,120																																																	
	<b>Total . . . . .</b>	<b>16,287,395</b>																																																	
	40,200 fournitures de la Compté des lits militaires, à 365 jours d'occupation . . . . .	14,673,000	journées.																																																
	A déduire 1/10 pour non-occupation . . . . .	1,467,500	>																																																
	<b>Reste . . . . .</b>	<b>13,205,700</b>	>																																																
	b) Fournitures appartenant aux communes . . . . .	2,200,000	>																																																
	c) — — à l'État . . . . .	881,625	>																																																
			<b>TOTAL ÉGAL.</b>	<b>16,287,395</b>																																															
•	•	760,450	768,069 50																																																
•	•	105,000	284,984 08																																																
•	544,300	12,167,344	10,885,319 78																																																

## BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N <sup>OS</sup> DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1891.	requis pour l'exercice 1890.
		REPORT. . . . . fr.	11,465,734	12,010,034
1	"	Frais de route et de séjour . . . . .	•	130,000
		<i>Transports généraux.</i>		
26	>	Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés, etc. . . . .	100,000	100,000
		<i>Chauffage et éclairage des corps de garde.</i>		
27	•	Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivacs; chauffage et éclairage de quelques logements de troupes; location de corps de garde dans les cantonnements, etc. . . . .	170,000	170,000
		<i>Remonte.</i>		
		<i>(Remonte ordinaire, calculée à raison de 1/8 de l'effectif en chevaux.)</i>		
		<i>Achat de chevaux.</i>		
		460 chevaux de chasseurs et de lanciers, à . . . . . fr. 1,100. . fr. 506,000		
		154 — de guides, à . . . . . 1,150. . . 177,100		
		101 — de selle d'artillerie, à . . . . . 1,150. . . 116,150		
	a.	198 — de trait — à . . . . . 850. . . 168,300		
		Supplément pour l'achat de chevaux de trait irlandais pour les batteries à cheval : 1/8 de 160 chevaux = 20 chevaux à 300 francs . . . . . 6,000		
		073,550		
28		915		
	b.	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique. . . . .	10,000	997,950
	c.	Achat des chevaux destinés à remplacer ceux qui sont donnés aux sous-officiers nommés sous-lieutenants dans la cavalerie et l'artillerie. . . . .	14,400	
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.	12,733,684	13,407,984

DIMINUTION. . . . .

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1880.	DÉPENSES de l'exercice 1888	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	544,300 »	12,167,344 »	10,885,319 78	
»	130,000 »	150,000 »	130,499 90	
»	»	100,000 »	144,114 74	
»	»	170,000 »	183,073 77	
»	»	997,950 »	940,850 »	
»	674,300 »	13,565,294 »	12,283,860 19	
674,300 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1891.	votés pour l'exercice 1890.
<b>CHAPITRE IX.</b>					
<b>TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.</b>					
<b>Traitements de non-activité.</b>					
<i>1° Pour motifs de santé.</i>					
		1	Colonel, à . . . . .	6,575	6,575
		6	Majors, à . . . . .	4,125	24,750
		12	Capitaines de 1 <sup>re</sup> classe ou en premier ou commandants . . . . .	5,000	56,000
		8	— de 2 <sup>e</sup> — ou en second de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2,550	20,400
		4	— de 3 <sup>e</sup> — ou en second de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	2,500	9,440
		5	Lieutenants, à . . . . .	1,800	5,400
		2	Sous-lieutenants, à . . . . .	1,575	5,150
		36	TOTAL . . . . .	105,515	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . . . .	527 57	
					104,987 43
<i>2° Par mesure d'ordre.</i>					
		2	Capitaines de 1 <sup>re</sup> classe ou en premier ou commandants . . . . .	2,000	4,000
		4	— de 2 <sup>e</sup> — ou en second de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1,700	6,800
		4	— de 3 <sup>e</sup> — ou en second de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,575	6,500
		7	Lieutenants, à . . . . .	1,200	8,400
		2	Sous-lieutenants, à . . . . .	1,050	2,100
		10	TOTAL . . . . .	27,600	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . . . .	138	
					27,462
					145,000
					145,000
<i>3° Employés civils.</i>					
		4	Employés civils de l'administration centrale du Ministère de la Guerre ou des administrations qui ressortissent à ce Département . . . . .		5,500
		4			
		59			
<i>Honoraires.</i>					
		b.	Honoraires d'avocats et frais de procédure . . . . .	7,050 57	
<i>Frais de route, de séjour et de représentation.</i>					
		a.	Voyages, missions et déplacements ordinaires des officiers et des fonctionnaires et employés civils des administrations ressortissant au Département de la Guerre; voyages des officiers admis à la pension pour se rendre dans le lieu de leur domicile à l'intérieur du royaume; bourses de voyage aux officiers . . . . .	125,000	
		b.	Frais de route et de séjour du Ministre . . . . .	5,000	
		c.	Aux généraux et officiers supérieurs qui se trouvent dans une position spéciale . . . . .	20,000	
			TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.	295,000	105,000
<b>AUGMENTATION. . . . .</b>					

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.
ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
•	•	145,000 •	151,564 16	
130,000 •	•	20,000 •	13,059 05	
150,000 •	•	165,000 •	164,624 11	
130,000 •				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1891.	voies pour l'exercice 1890.
<b>CHAPITRE X.</b>				
<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>				
	a.	Pensions temporaires et arriérés . . . . . fr. 160,000 »		
	b.	Premier terme des pensions civiles et militaires . . . . . 13,800 »		
31	c.	Secours à des militaires et à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles. à des employés ou à d'anciens employés du Ministère de la Guerre, à leurs veuves et à leurs familles. . . . . 24,000 »	247,800 »	212,800 »
	d.	Secours à des sous-officiers et soldats réformés pour des infirmités contractées par le fait du service et qui ne leur donnent pas droit à une pension . . . . . 50,000 »		
		TOTAL. . . . fr. 247,800 »		
		TOTAL DU CHAPITRE X . . . . . fr.	247,800 »	212,800 »
			AUGMENTATION. . . . fr.	
<b>CHAPITRE XI.</b>				
<b>DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>				
32	▪	Dépenses imprévues non libellées au Budget; achat de décorations militaires; secours à accorder éventuellement à des personnes étrangères à l'armée, en cas d'accidents dont la responsabilité incombe au Département de la Guerre; frais de l'école pratique des travaux de campagne; dépenses occasionnées par la réception des officiers étrangers qui assistent aux manœuvres, etc. . . . .	25,085 »	25,085 »
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.	25,085 »	25,085 »

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
35,000 »	•	102,800 »	180,016 50	
35,000 »	»	102,800 »	180,016 50	
35,000 »				
•	»	23,085 »	13,972 88	
•	»	23,085 »	13,972 88	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

NUMÉROS des CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.
<i>Récapitulation.</i>			
I.	Administration centrale . . . . . fr	492,000	492,000
II.	Etats-majors . . . . .	1,572,510	1,572,510
III.	Service de santé des hôpitaux . . . . .	1,265,500	1,265,500
IV.	Solde des troupes . . . . .	27,901,878	26,093,478
V.	Établissements d'instruction supérieure . . . . .	286,650	285,750
VI.	Établissements et matériel de l'artillerie . . . . .	1,568,825	1,568,825
VII.	Matériel du génie . . . . .	1,550,000	1,550,000
VIII.	Pain, viande, fourrages et autres prestations . . . . .	12,765,684	13,407,984
IX.	Traitements divers et honoraires . . . . .	295,000	165,000
X.	Pensions et secours . . . . .	247,800	212,800
XI.	Dépenses imprévues . . . . .	25,085	23,085
<b>TOTAUX . . . . . fr.</b>		<b>46,854,732</b>	<b>46,854,732</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CREDITS votés pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	•	492,000	498,987 85	
•	•	1,572,510	1,580,409 53	
•	•	1,262,500	1,261,850 70	
508,400	•	26,586,968	26,898,569 77	
900	•	285,750	321,928 40	
•	•	1,568,825	1,568,824 52	
•	•	1,550,000	1,654,946 73	
•	674,500	15,565,204	12,283,860 19	
130,000	•	165,000	164,624 11	
35,000	•	162,800	180,016 50	
•	•	23,085	13,972 88	
674,300	674,500	46,854,732	46,007,090 76	

(372)